

SCEAUX

bulletin municipal d'information

MAI 1984

n° 137

Frontispice.



La mère, l'enfant et les sarigues. P. 67.

FABLES
DE
FLORIAN
Nouvelle édition ornée de figures



La fable et la vérité. P. 35.

A PARIS,

Chez GENETS Jeune, Libraire, Rue Dauphine, N°14.

1821.



Originaire de Sauve, dans le Gard, mais Scéen d'adoption, Florian est le second fabuliste français. Quelques vers en languedocien dans un roman pastoral (« *Estelle et Némorin* » - 1788) ont suffi à le faire également reconnaître comme un précurseur du renouveau de la langue d'Oc par de nombreux écrivains ou poètes méridionaux.

Deux d'entre eux, ayant découvert sa tombe en 1878 au pied du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux, ont incité leurs amis cigaliers et félibres à y venir chaque année en pèlerinage. C'est là l'origine de la tradition félibréenne de Sceaux.

Pages 12 et 13, Conseil municipal

COMPTES RENDUS DES DEUX DERNIÈRES SÉANCES PUBLIQUES

LES SCÉENS

État civil

Période du 1^{er} au 29 avril 1984

NAISSANCES

Laetitia, Émilie POULAIN • Mickaël, Guillaume MAILLARD • Thomas, Paul GEOFFRAY • Timothée, Jacques, Émile GRY • Xavier, Guillaume, Calixte MARGUET • Joy, Elsa, Violaine, Refka DARMON • Alexandra, Denise, Liliane POISSON • Amélie, Mireille, Yolande VINCENT.

MARIAGES

Roland LEHMANN et Pauline, Éveline NGOUMBE • Jean, Désiré BESNARD et Rolande, Yvette PROUST • Patrice, Jean, Yves GAUTHIER et Michèle TRUJILLO • Claude, André ROUSSEAU et Françoise, Louise TEAU • Jean-Pierre, Clotaire GAUTHIER et Dominique, Yannick LE GOFF • Rémi COLLET et Christine, Marie, Solange MAIRE • Jean-Claude, René, Valentin SILLON et Liliane, Catherine, Odette LOLITCH • Luc DISSOUBRAY et Françoise, Marie, Renée MOUCHOT • Jacques, Bernard DEFILLON et Odile, Françoise, Christiane MURRIS • Pascal, Fernand ANDRY et Catherine, Jany BOUFFARD • Jean-François, Marie, Jacques MANTELET et Patricia, Thérèse, Christine LAPIED.

DÉCÈS

Yvonne, Béatrice, Léontine MARTIN, veuve GREGOIRE • Pierre, François, Marie BARDIN • Gaston, Jean, Henri FAUCHEUX • Marguerite, Marie, ALEX, veuve BACH • Paul, Joseph GOENEUTTE-LEFEVRE • Reine, Élise de RIVIERE, épouse PLUQUIN • Suzanne NEUVILLER, veuve MENIN • Lucien FAYAT.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Jeanne SUBIER, née CHAPPÉE, décédée le 31 mars 1984 à Sully-sur-Loire (Loiret) • Gaston DRUESNE, décédé le 12 avril 1984 à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) • Germaine PETITBON, décédée le 15 avril 1984 à Châtillon (Hauts-de-Seine).

Les rues de l'îlot Charaire

Réunies le 21 janvier dernier, les commissions des affaires culturelles et de l'urbanisme ont proposé pour les différentes rues de l'îlot Charaire, et après consultation de l'association des Amis de Sceaux, une liste de noms approuvée par le conseil municipal du 13 mars 1984.

Deux places, deux rues, un square et une allée ont ainsi reçu une dénomination.

• Nos deux villes jumelles auront chacune une place : la **place de Brühl**, ville allemande, dont le jumelage avec Sceaux date de 1964 et la **place de Leamington Spa**, ville anglaise, jumelée avec Sceaux en 1970.

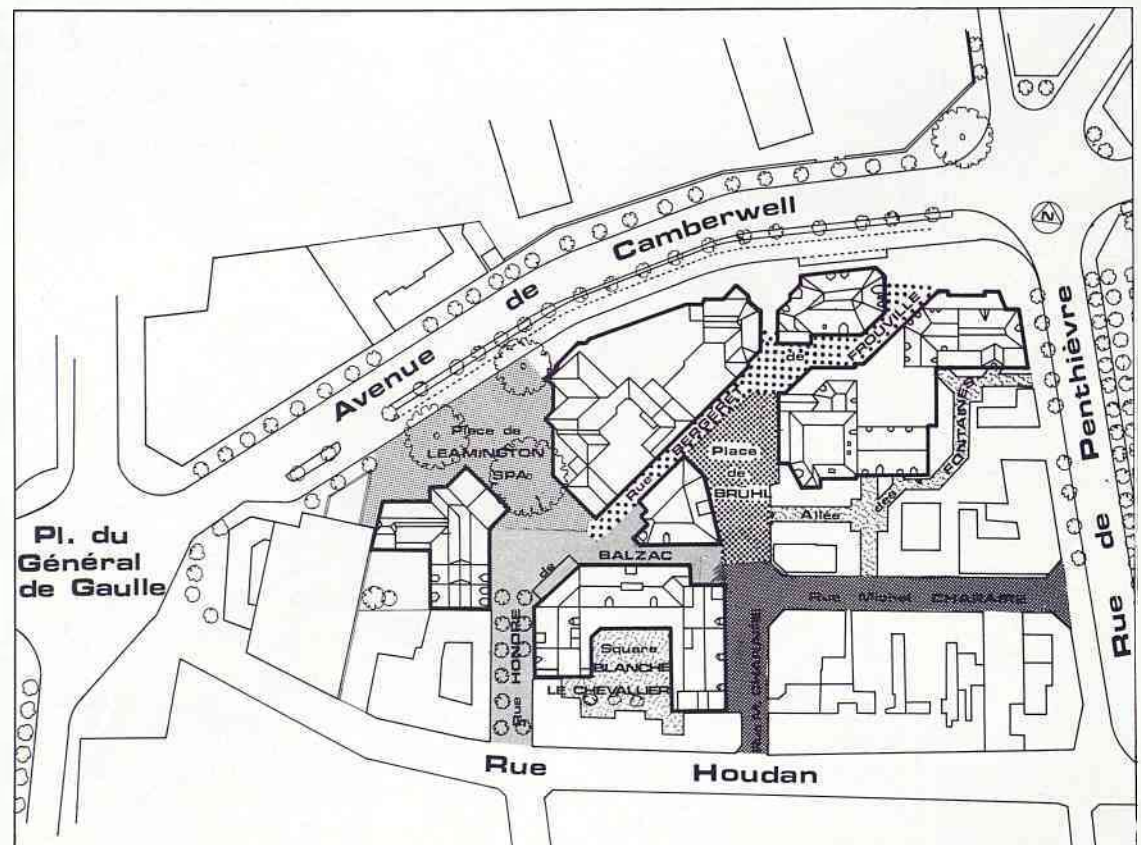
• **Bergeret de Frouville**, ancien maire de Sceaux de 1919 à 1925, a sauvé le parc de Sceaux de l'emprise des spéculateurs en obte-

nant son achat par le Conseil général de la Seine. Il en sera remercié par une rue à son nom.

• **Honoré de Balzac** méritait bien une rue ! Il immortalisa le bal de Sceaux dans une nouvelle du même nom qu'il publia dans un recueil de six nouvelles paru en 1830, « *Scènes de la vie privée* ». La Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux publia un fac-similé de l'édition de 1830, en 1982.

• **Le square Blanche Le Chevallier** apprendra ou rappellera aux Scéens que cette sage-femme, maire-adjoint chargé de la crèche et du centre PMI, a exercé pendant 45 ans à Sceaux et y fut très appréciée.

• **L'allée des Fontaines...** deux fontaines sont prévues le long de son parcours.



Avis de recherche

The Leamington International Friendship Society, l'équivalent britannique du Centre Scéen des Amitiés Internationales, cherche à prendre contact avec une étudiante, Mlle Laurence Avakian, qui poursuit actuellement ses études à Paris et serait logée à

Sceaux. Si vous connaissez cette personne ou si vous savez où l'on peut la contacter, nous vous remercions de bien vouloir en informer le service des relations publiques de la mairie, 122, rue Houdan, tél. 661 29 50, poste 360.

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

M. le Chef d'Escadron Michel Souque

**nouveau commandant
de la brigade de Gendarmerie
de Sceaux**

Depuis le 1^{er} avril 1984, M. le Chef d'Escadron Michel Souque est affecté au commandement de la compagnie de Gendarmerie de Sceaux, en remplacement de M. le Chef d'Escadron de Raspe.



M. Souque est entré dans la gendarmerie en 1964. D'abord sous-officier dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, il a ensuite suivi l'École préparatoire puis l'École des officiers de gendarmerie nationale à Melun, avant d'être promu Lieutenant en septembre 1973, Capitaine en septembre 1977 et enfin Chef d'Escadron en juillet 1983.

De 1980 à 1984, il a assuré les fonctions de Chef de Section à la Direction générale de la Gendarmerie nationale à Paris, à la sous-direction des personnels.

M. Souque est marié et a deux enfants âgés de 17 et 19 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Sceaux.

Guide pratique — Errata

- Au chapitre Commerce-Artisanat-Industrie de la 7^e édition du guide pratique de Sceaux, à la rubrique Électroménager-Télé-Hi-Fi-Disques, page 141, le numéro de téléphone du magasin « *Électrolux* » a changé. Composer le **350 94 31** et non le 707 07 27 ;
- au chapitre Associations locales, à « *Centre d'Action Culturelle Les Gémeaux* », page 123 : le numéro de téléphone est le **660 05 64** et non le 665 05 49 ;
- au chapitre Services publics nationaux, départementaux, communaux et assimilés, à « *Notaire* », page 64 : Maître Heck nous signale que son étude est ouverte jusqu'à **18 h 45**, du lundi au vendredi et non 18 h comme indiqué.

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> Etat civil	
<input type="checkbox"/> Les rues de l'îlot Charaire	
<input type="checkbox"/> Avis de recherche	
<input type="checkbox"/> M. le Chef d'Escadron, Michel Souque	
<input type="checkbox"/> Guide pratique - Errata	
LA SÉCURITÉ A SCEAUX	4/5, 6
ÉDITORIAL	5
<input type="checkbox"/> Benvengudo i Felibre	
TRADITION FÉLIBRÉENNE	7 à 10
<input type="checkbox"/> A propos du Félibrige d'aujourd'hui, par Paul Roux, Capoulier du Félibrige	
URBANISME-ÉQUIPEMENT	11
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire ou de démolir	
<input type="checkbox"/> 26 ^e Campagne « <i>Fleurir la France</i> »	
CONSEIL MUNICIPAL	12, 13
<input type="checkbox"/> Comptes rendus des deux dernières séances publiques	
ASSOCIATIONS	14 à 19
COMMUNIQUÉS	20, 21
PETITES ANNONCES	22
SANTÉ : SERVICES DE GARDE	23
CALENDRIER	24

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 137 — MAI 1984

25^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

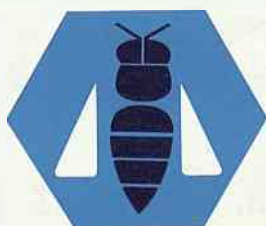
Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « *La Cootypographie* », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES



JACQUES DROCOURT

ASSUREUR CONSEIL

garanties immédiates — toutes assurances

31, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX - TÉL. 660 59 27



LA SÉCURITÉ A SCEAUX

Un pavillon cambriolé, un appartement visité, une voiture fracturée, un auto-radio dérobé, une agression dans la rue, un sac à main arraché, un hold-up. Chacun se pose cette question : suis-je bien protégé, la police fait-elle son travail. Le désir de jouir librement et sans trouble de ses biens, de se déplacer sans risque, la volonté d'accéder à une qualité de vie meilleure, de vivre en paix, qui est l'un des buts essentiels de notre société moderne, entre en conflit avec ce sentiment qu'il existe en permanence un danger diffus d'agression, d'atteintes aux personnes et aux biens. Cette insécurité éprouvée par les citoyens est-elle réelle et qu'en est-il à Sceaux. Examinons d'abord les statistiques, les évolutions récentes qu'elles traduisent et la situation de la commune par rapport à celle du département des Hauts-de-Seine. Nous verrons ensuite l'activité des services de police de Sceaux et ce qu'ils attendent de la population.



François LOUAP
Commissaire principal
Chef de circonscription

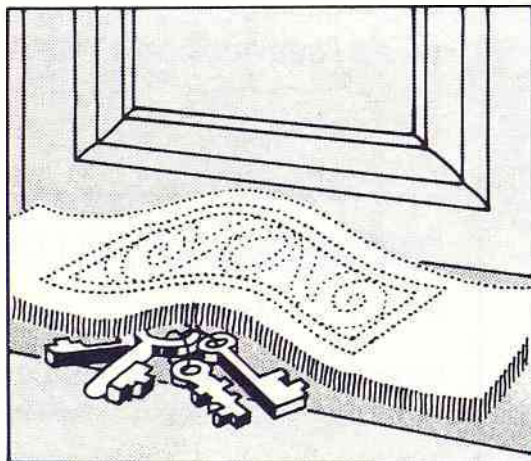
L'état actuel de la délinquance à Sceaux

Je me limiterai aux infractions qui préoccupent réellement chaque citoyen et qui engendrent un sentiment d'insécurité car considérées comme une menace permanente en raison de leur répétitivité et de la probabilité grandissante d'en être un jour victime. Il s'agit des cambriolages, des vols à la roulotte (on appelle ainsi les vols commis dans les véhicules automobiles), des vols avec violences sur la voie publique ou à domicile et des vols de véhicules automobiles. Les crimes de sang crapuleux, les atteintes graves aux mœurs, les attentats et incendies criminels, le racket, le proxénétisme organisé, autrement dit les infractions qui compromettent très gravement la sécurité des personnes sont absentes de Sceaux. Le nombre de vols à main armée commis sur la commune est très peu important (quatre en 1983) et est très modeste par rapport à celui que connaissent d'autres communes du département. Il n'y a pas localement de problèmes de grande délinquance.

Les vols avec effractions

Qu'ils soient commis dans des lieux d'habitation, des locaux industriels et commerciaux ou dans d'autres lieux, ils ont connu une très forte poussée à Sceaux en 1982 puisqu'ils sont passés de 7,3 pour 1 000 habitants en 1981 à 14 pour 1 000 en 1982. Ils ont notablement baissé en 1983 puisque leur nombre est retombé à 9,8 pour 1 000. Il est difficile d'expli-

quer ce recul de manière rationnelle, on peut toutefois penser qu'une certaine prise de conscience chez les propriétaires ou locataires de pavillons, en particulier de la nécessité de prendre un certain nombre de précautions pour renforcer la sécurité de leur domicile, a joué un rôle non négligeable. Les cambriolages sont surtout l'œuvre de délinquants originaires de communes ou de départements limitrophes. Ils opèrent fréquemment entre 12 h et 19 h, profitant quelquefois de courtes absences de l'occupant et souvent des facilités offertes soit par



la situation des lieux (pavillon, appartements en rez-de-chaussée), soit par l'imprudence des propriétaires (portes mal fermées, fenêtres ou porte-fenêtres ouvertes ou entrebaillées). Il est plus rare de constater des cambriolages lors-

que les habitations disposent de bonnes protections (portes solides, bonnes serrures, volets aux fenêtres, système d'alarme).

Les vols à la roulotte

Ils sont en légère progression par rapport à l'année 1982 (17,2 pour 1 000 habitants en 1983 contre 15,7 pour 1 000 en 1982). Ils sont proportionnellement plus nombreux que sur les deux autres communes relevant de la compétence de la circonscription de police de Sceaux. Les endroits les plus visés sont les parkings publics et ceux des immeubles collectifs, qu'ils soient en sous-sol ou en surface. Ce genre d'infractions se commet le plus souvent de nuit, dans les voies ou dans les endroits les plus sombres et les moins fréquentés. Mais il y a aussi tous ceux perpétrés aux abords du parc de Sceaux pendant la période estivale et qui sont souvent facilités par la négligence de certains automobilistes qui ne ferment pas leurs portières à clé ou laissent en évidence des objets de valeur à l'intérieur de leur véhicule.

Les vols avec violences sur la voie publique



Constitués essentiellement par les vols à l'arraché des sacs à main, ils sont en progression importante (39 en 1983, soit 1,3 pour 1 000 habitants). Les victimes sont en majorité des femmes et plus particulièrement des personnes âgées. La moitié de ces vols sont commis sur le trajet suivi par la victime entre le bureau des PTT et son domicile. Ils sont l'œuvre de jeunes individus circulant en cyclomoteur, en motocyclette ou en véhicule automobile. Ces délinquants spécialisés opèrent par séries d'agressions, rayonnant sur plusieurs communes, et même sur les départements limitrophes. Ils sont généralement arrêtés lors de la commission de l'un de leurs délits mais il est très difficile de savoir combien d'infractions ils ont commis et d'identifier leurs victimes.

Les agressions à domicile sont extrêmement rares.



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

éditorial



Ray-Gill

Benvengudo i Felibre !

par Jean-Louis Oheix,
maire adjoint de Sceaux

Dans un article remarqué de la livraison de mars du bulletin municipal, notre bibliothécaire a rappelé aussi bien à l'intention des Scéens qu'à celle des félibres - destinataires d'un tiré à part du dit article - les origines de la tradition félibréenne de Sceaux, ce qu'elle a été depuis plus de cent ans et ce qu'elle est aujourd'hui.

Je n'y reviens donc pas. Mais, à quelques jours de l'organisation dans notre ville du congrès du Félibrige, il m'appartient, comme principal « *mainteneur* » (1) de cette tradition au sein de la municipalité, de m'associer aux « *Méridionaux de Sceaux* » et aux autres « *Escolo Felibrenco* » (2) de la région parisienne, « *Amis de la langue d'Oc* » et « *Pervenquièro* », pour saluer comme il convient les félibres qui, d'Auvergne, Catalogne-Roussillon, Guyenne-Périgord, Gascogne-Béarn, Languedoc, Limousin et Provence (3), vont affluer par centaines pour célébrer la « *Sainte-Estelle* » (4) dans le cadre insolite de Sceaux, cité félibréenne, sorte d'enclave méridionale en Ile-de-France.

Les colonnes du présent numéro du BMI sont ouvertes au Capoulier du Félibrige qui, en provençal et en français, fait le point sur la situation actuelle du mouvement qu'il préside, dont « *l'actualité* » est évidente en ces temps où la décentralisation se cherche mais où les vrais régionalistes restent les meilleurs défenseurs de l'unité nationale.

Qu'il sache, et tous les félibres avec lui, que les Scéens se réjouissent de les accueillir, cent ans après que Frédéric Mistral a foulé leur sol pour la première fois et près de deux cents ans après que son Languedoc natal a inspiré à Florian cette chanson d'Estelle sans laquelle Sceaux n'aurait pas connu le privilège d'être à la fois une ville du Nord et du Midi.

Que ces trois jours de fêtes de Pentecôte, dont le programme complet vient d'être diffusé, soient l'occasion de réjouissances, certes, mais aussi d'échanges fructueux, à la manière d'un jumelage franco-français.

Les Scéens ont, dit-on, le sens de l'hospitalité. D'une seule voix, ils disent aujourd'hui à leurs hôtes « *Benvengudo i Felibre !* » (5).

(1) Cette expression, parce que les félibres sont dits « *mainteneurs* » de tout ce qui constitue la richesse culturelle des terres d'Oc.

(2) Les « *Ecoles* » sont les associations autonomes d'action félibréenne, affiliées au Félibrige.

(3) Les sept « *maintenances* » du Félibrige, correspondant aux grandes régions dialectales des pays d'Oc, terroir félibréen.

(4) Sainte Estelle (martyre du 1^{er} siècle) a été choisie comme patronne des Félibres et a donné son nom à leur congrès annuel, à la fois à cause du caractère symbolique de ce nom (une étoile à sept rayons est l'emblème du Félibrige) et parce que la date de sa fête, du moins dans l'ancien calendrier des saints, rappelait celle de la fondation du Félibrige, le 21 mai 1854.

(5) « *Bienvenue aux Félibres !* ».

Les vols de véhicules automobiles

Ils sont en régression par rapport à l'année 1982 : 2,6 pour 1 000 habitants en 1983 contre 3,6 pour 1 000 en 1982.

Ce sont la plupart du temps des « *vols d'emprunt* ». Les délinquants dérobent un véhicule pour faire une ballade ou pour « *faire un coup* » ailleurs.

Pour mieux appréhender l'importance de la criminalité réelle à Sceaux, il faut la situer par rapport à celle du département des Hauts-de-Seine qui comprend 36 communes.

	Situation au plan départemental (pour 1 000 habitants)	Situation de Sceaux (pour 1 000 habitants)
Cambriolages	10,67 ‰	9,8 ‰
Vols à la roulotte	14,42 ‰	17,2 ‰
Vols d'automobiles	4,3 ‰	2,6 ‰
Criminalité générale	58,68 ‰	49,57 ‰

Comme nous venons de le voir, il n'existe donc pas à Sceaux une situation alarmante. Globalement, la criminalité a plutôt tendance à marquer le pas. Toutefois, ces résultats sont loin d'être satisfaisants et la première tâche d'un service de police est de veiller au respect de l'ordre public, de prévenir et de faire cesser les infractions. En outre, il s'agit aussi, par la présence policière dans la rue et par l'action, d'établir un contact plus étroit entre la police et la population afin de rassurer celle-ci et d'ôter au sentiment d'insécurité qu'elle ressent une partie de sa subjectivité.

L'activité des services de police et leurs rapports avec la population

La présence de la police dans la commune se manifeste d'abord par l'implantation rue Houdan, d'un commissariat ouvert 24 h sur 24, avec des effectifs en tenue et en civil. J'aurai l'occasion prochainement de vous présenter son organisation interne et son fonctionnement. A titre indicatif, sachez seulement que les fonctionnaires du commissariat ont compétence sur trois communes : Sceaux, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses, représentant une superficie de 1 247 hectares et une population d'environ 71 000 personnes.

Suite page 6

un professionnel de l'alarme près de chez vous

TÉL. 660.33.42

Installation • Service • Communication

28, avenue du Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Sécurité (suite)

Leur mission générale est à la fois de prévention, de répression et d'assistance. Le commissariat est aussi le relai indispensable pour l'accomplissement de certaines formalités administratives. Au cours de l'année 1983, 71 902 heures/fonctionnaires ont été consacrées à des patrouilles de surveillance de voie publique, 1 184 interventions de police-secours ont été effectuées dont 298 pour des différends familiaux. 257 accidents corporels ont été constatés. 6 350 heures ont été consacrées à des surveillances d'entrées et de sorties d'écoles. Il a été contrôlé 2 320 véhicules, 1 820 immeubles ont fait l'objet de visites de prévention, la brigade de surveillance de voie publique a appréhendé 71 personnes en flagrant délit, 2 233 procédures ont été diligentées par les inspecteurs, 16 services d'ordre pour des manifestations diverses ont été mis en place, 1 219 dossiers d'étrangers ont été établis ainsi que 5 551 cartes d'identité, 2 801 passeports et 1 063 autorisations de sortie du territoire.

Les effectifs de toutes les formations du commissariat effectuent un travail quotidien et discret qu'il faut connaître : rondes et patrouilles de surveillance, « planques », passages et contrôles dans certains lieux publics, visites des caves de collectifs, visites des gares RER et des parkings. Plusieurs véhicules équipés de moyens radio tournent en permanence, de jour comme de nuit, avec à leur bord des fonctionnaires en tenue et en civil prêts à intervenir. Périodiquement, des opérations inopinées sont organisées avec le concours d'effectifs extérieurs.

La police est présente, mais elle ne peut être partout et c'est là que les honnêtes citoyens doivent intervenir en l'informant et en la soutenant car **la sécurité est l'affaire de tous**. Il est nécessaire que des liens de confiance et une plus grande compréhension s'établissent entre la population et les hommes qui sont chargés de veiller à sa sécurité. Certes, c'est aux services de police qu'incombe la mission générale de protection mais cela n'impose pas la passivité aux particuliers. Les réactions des citoyens à l'égard de leur police sont contradictoires. Ils sont très exigeants mais lui refusent bien souvent le concours et l'aide la mettant en mesure d'agir avec toute l'efficacité souhaitée. Le policier dans son travail quotidien se heurte trop souvent à l'indiscipline,

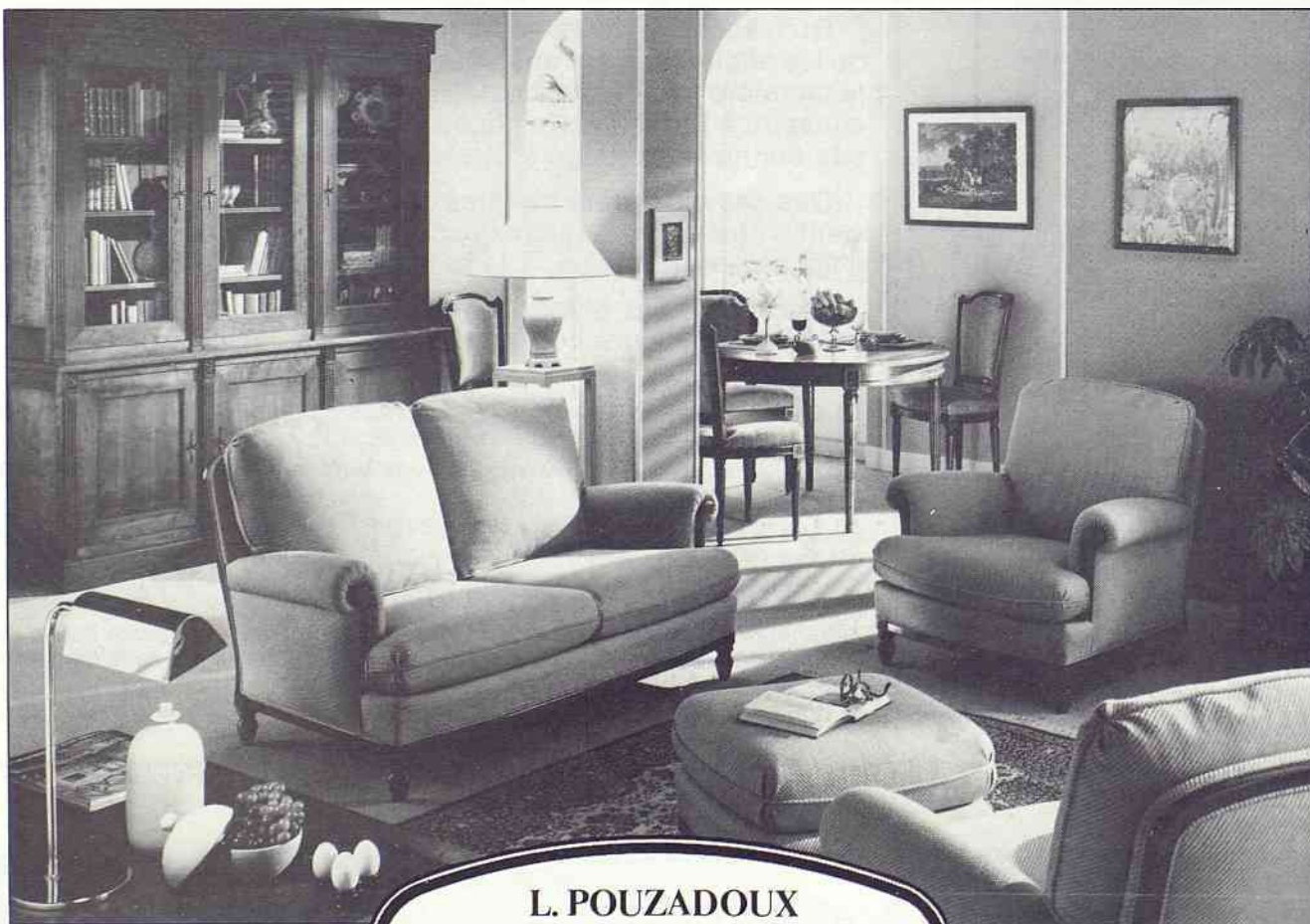
l'agressivité, l'indifférence, voir la complaisance et la complicité objective de certains citoyens honnêtes. Or, chacun doit avoir présent à l'esprit qu'une police isolée, mise en accusation ou méprisée, risque de perdre le goût de l'efficacité alors qu'elle est très soucieuse, malgré la faiblesse de ses moyens, d'assurer sa mission.

Pour illustrer mon propos je rappellerai une affaire de flagrant délit de cambriolage que j'ai exposé dans le bulletin municipal du mois de mars 1984 et qui a été réussie grâce à la vigilance de riverains, à la solidarité de voisinage et à la rapidité d'intervention des services de police. Je citerai encore une affaire du 13 avril : à 14 heures un particulier téléphone au commissariat pour signaler qu'un cambriolage est en train de se commettre dans un pavillon. Deux véhicules de patrouille en ronde sur la circonscription sont dirigés sur les lieux et après une poursuite mouvementée au cours de laquelle un gardien de la paix est blessé, les trois auteurs du cambriolage sont arrêtés et les objets volés récupérés.

Ainsi l'entraide de voisinage, l'information rapide des services de police débouchent bien souvent sur l'efficacité. Il faut que chacun en ait conscience et se sente également concerné par les problèmes de sécurité. Les services de police quant à eux feront leur travail comme en témoigne l'activité judiciaire du premier trimestre 1984. Durant cette période les policiers en tenue et en civil du commissariat de Sceaux ont opéré 77 arrestations pour cambriolages, vols à la roulotte, vols d'automobiles et usage de stupéfiants. 60 de celles-ci ont donné lieu à des mesures de garde-à-vue et 32 personnes ont été déférées à M. le Procureur de la République de Nanterre.

Il faut faire confiance à votre police, n'hésitez pas à faire appel à elle sans délai si vous êtes victime ou témoin d'une agression, n'hésitez pas à vous confier à un inspecteur du commissariat même pour une menace imprécise, un danger incertain, une affaire délicate, un conseil... Votre entretien non officiel restera confidentiel. Le Commissaire principal de Sceaux, quant à lui, vous recevra sur rendez-vous et peut toujours être contacté personnellement.

François LOUAP



S
A
D

S
A
D

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Le Félibrige — association établie en 1854 pour réunir et encourager ceux qui veulent sauver la langue, protéger tout ce qui constitue l'esprit national des terres d'Oc et retrouver leurs libertés, et dont la doctrine est contenue dans les œuvres de Frédéric Mistral et de ses disciples (article 2 des statuts) — va tenir son congrès annuel dans notre ville pour la Pentecôte (9/11 juin).

Après avoir rappelé dans le numéro de mars du bulletin municipal l'origine de la tradition félibréenne de Sceaux (qui explique que notre ville ait été choisie pour accueillir ce congrès), nous donnons la parole au « Capoulier » (président) du Félibrige pour, qu'en provençal et en français, il puisse préciser ce que représente aujourd'hui le mouvement félibréen.

A prepaus dóu Felibrige de vuei

Pèr forço gènt lou Felibrige rèsto un sujèt gaire cou-neigu e a sembla de bon de precisa bèn lèu ço qu'es e, perèu, ço qu'es pas.

Fau belèu rapela que lou Felibrige, founda, seguènt la tradicioun, lou 21 de mai de 1854, pèr F. Mistral e sis ami, pèr sauva la lengo e apara l'èime di terro d'O, a reçaupu d'estatut pu tard e, aro, es uno assoucia-ciouin gèridò pèr la lèi de 1901.

De qué pòu èstre lou Felibrige de vuei, dins aquesto fin cargado de goui dóu siècle vinten ?



Paul Roux
Capoulier
du Félibrige

Parla d'un Felibrige de vuei leissarié à entendre que i'a uno diferènci entre lou Felibrige de noste tèms e aquéu dóu passat. Passarié belèu la rego — pèr un Capoulié subre-tout — d'ou-pausa lou presènt e lou passat e de canta unicamen la glòri dóu novèu Felibrige.

Se trouvan de diferènci, es pas talamen entre un Felibrige de vuei e un Felibrige d'aièr qu'entre dos meno de Felibrige, l'uno marcanto dins lou passat, l'autro — l'espèrè d'oumens — prenènt de forço à l'ouro d'aro, mai deja presènto dins Mistral, Jousè d'Arbaud, Maurice Faure e d'autre.

Anan, dins li rego que seguissou, assaja de faire lume sus quàuquis idèio impourtanto.

Lou Felibrige, la poulitico e lou prougrès

I'a encaro de gènt que se creson que lou Felibrige es un mou- vemen liga i partit counservadou, e enemi de tout prougrès.

Es uno vesiouin messourguiero di causo, se lou redira jamai proun. Coume lou marcon bèn lis estatut (article 4), lou Felibrige s'enebis li discussiouin sus la religioun e sus la poulitico di partit. Degun pòu èstre rebuta pèr encauso de sis idèio poulitico vo religiouso.

Poudèn ametre que quàuquis-un di « Primadié » èron mounar- chisto, catoulico e clericau, mai sabèn, à l'ouro d'uei, que Jan Brunet, un di sèt — coume lou remarcavo deja Mistral — èro republican e franc-massoun.

Dins la « *segoundo generacioun* » felibrenco, Pau Arèno, Anfos Michèu, Fèlis Gras, Maurice Faure, Clouvis Hugues, Louis-Zavié de Ricard, Aguste Fourès e tant d'autre escoundeguèron pas si oupinouin « roujo », e meme soucialisto de cop que i'a.

E, au jour d'uei, avèn dins lou Felibrige d'escapouloun de tóuti li partit pouliti de Franço, di pu blanc i pu rouge.

Counvèn d'aiours, me sèmblo, d'establi uno diferènci — sènso toumba dins de bachiquello — entre counservatisme pouliti e tradiciounalisme. Lou Felibrige es tradiciounaliste, de-segur, perqué vòu serva l'èime miejournau e subre-tout la lengo, lou diren jamai proun.

E fau recounèisse que i'a, dins la Franço d'O, forço counser- vadou que la lengo se n'en trufon, que, à soun comte, sièr en rèr.

Li Felibre podon faire de poulitico se volon, en qualita de ciéu- tadan francés, podon se faire marca au partit qu'an chousi, mai acò sènso entrina la respounsableta dóu Felibrige e sènso se servi dóu Felibrige pèr escala e pèr d'ava de cargo óuficialo.

A propos du Félibrige d'aujourd'hui

Pour beaucoup de gens, le Félibrige reste un sujet peu connu et il nous a paru bon de préciser rapidement ce qu'il est, et aussi, ce qu'il n'est pas.

Rappelons tout d'abord que le Félibrige a été fondé, selon la tradition, le 21 mai 1854, par Frédéric Mistral et ses amis : Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Anselme Mathieu, Jean Brunet, Paul Giera et Alphonse Tavan. Son but était de sauver la langue et de défendre l'esprit, l'identité des terres d'Oc. Il reçut des statuts plus tard, et vit, actuellement, comme une asso- ciation régie par la loi de 1901.

Parler du Félibrige d'aujourd'hui laisserait entendre qu'il existe une différence entre le Félibrige de notre temps et celui du passé. Il serait exagéré — pour un Capoulier surtout — d'op- poser le présent et le passé et de chanter seulement la gloire du « nouveau » Félibrige.

Si nous trouvons des différences, ce n'est pas tellement entre un Félibrige d'aujourd'hui et un Félibrige d'hier qu'entre deux sortes de Félibrige, l'une l'emportant dans le passé, l'autre — je l'espère tout au moins — prenant de la force à l'heure actuelle, mais déjà présente chez Mistral, Joseph d'Arbaud, Maurice Faure (ministre de l'Instruction publique en 1911) et d'autres.

Dans les lignes qui suivent, nous essayerons de projeter de la lumière sur quelques idées importantes.

Le Félibrige, la politique et le progrès

Il y a encore des gens qui croient que le Félibrige est un mou- vement lié aux partis conservateurs et ennemi de tout progrès.

C'est une vision mensongère des choses, on ne le répètera jamais assez. Comme l'indiquent bien les statuts (article 4), le Félibrige s'interdit les discussions sur la religion et la politique des partis. Personne ne peut être rejeté à cause de ses opinions politiques ou religieuses.

Nous pouvons admettre que quelques-uns des « Primadié » (les fondateurs du mouvement) étaient monarchistes, catholi- ques et cléricaux ; mais nous savons aujourd'hui que Jean Brunet, un des sept — comme le remarquait déjà Mistral — était républicain et franc-maçon.

Dans la « *seconde génération* » félibréenne (groupant des hommes nés vers 1840-1850), Paul Arène, Alphonse Michel, Félix Gras (Capoulier de 1891 à 1901), Maurice Faure, Clovis Hugues, Louis-Xavier de Ricard, Auguste Fourès et beaucoup d'autres ne cachèrent pas leurs opinions « rouges », et même socialis- tes parfois.

Et, aujourd'hui, nous trouvons dans le Félibrige des représen- tants de tous les partis politiques français, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche.

Il convient d'ailleurs, me semble-t-il, sans tomber dans des querelles byzantines, d'établir une différence entre conserva- tisme sur le plan politique et traditionalisme. Le Félibrige est traditionaliste, certes, parce qu'il veut conserver l'identité méri- dionale et surtout la langue, on ne le dira jamais assez.

Et il faut reconnaître qu'il y a dans la France d'Oc, beaucoup de conservateurs qui se moquent de la langue, parce que, selon eux, elle ne sert à rien.

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Quouro se parlo dóu Prougrès, nous vèn en tèsto subran lou passage famous de « *Memòri e Raconte* » sus li « *Meissoun d'autre-tèms* » : « *Es lou prougrès, es l'èrpi terriblamen fatalo, que i'a rèn à faire contro e rèn nimai à dire : fru amar de la sciènci, de l'aubre de la sciènci dóu bèn emai dóu mau !* ». Segne Rostaing escriéu en noto : « *Phrase-clé du passage, qui donne la position de Mistral devant le « progrès » ; certes les mots péjoratifs ne manquent pas (èrpi, fatalo) mais cette résignation n'est pas un refus* » (Rostaing-Dourguin, « *Memòri e Raconte* », Morceaux choisis, édition du « *Prouvençau à l'Escolo* », page 112).

De tout biaï, despièi Mistral, lis ópinioun an belèu cambia. Avèn à cop segur, de Felibre lèst à manda au diable lou prougrès, e d'autre que lou seguissou emé simpatio. Mai se pòu afirma que lou Felibrige a ges de dòutrinò especialo sus aquéu sujèt.

En resumit, lou Felibrige se tèn à despart di garrouio de la poulitico, de la religioun e de la filousoufio, cade mèmbe gardant sa liberta sus acò ; mai, bèn entendu, se lavo pas li man davans de proublèmo que revènon à si toco proprio : regiounalisacioun, ensignamen de la lengo, mantèn de « *l'identita* », de l'èime se vous agrado miés, di prouvinço dóu Miejour.

Lou Felibrige e li dialèite

Forço gènt encaro, de bono fe, s'imaginon que lou Felibrige es l'avèrsari capitau di dialèite d'O e que voudrié impausa en tóuti uno lengo privilegiado, lou « *prouvençau de Mistral* », valènt-à-dire lou parla roudanen.

Que, dins lou tèms, forço Felibre de Prouvenço agon sounja à douna à la lengo mistralenco la proumièro plaço, que d'ome de valour coume Pèire Devoluy o Suli-Andriéu Peyre agon reclama lou « *dre de cap d'obro* », que d'escrivan coume Maurice Faure, de la Droumo, Ravous Ginèsto, dóu Var, Leoun Teissier, de Louzèro, agon emplega lou parla dóu Rose en óumenage à Mistral, lou devèn pas nega.

Les Félibres peuvent « *faire de la politique* » s'ils veulent, en qualité de citoyens français, ils peuvent se faire inscrire au parti de leur choix, cela n'entraîne en rien la responsabilité du Félibrige. Ces Félibres, bien entendu, ne doivent pas se servir du Félibrige pour obtenir des charges officielles.

Quand on parle du Progrès, un souvenir nous revient en mémoire, celui du passage fameux de « *Mémoires et Récits* » de F. Mistral sur les « *Moissons d'autrefois* » : « *C'est le progrès, c'est la herse terriblement fatale, contre laquelle il n'y a rien à faire ni rien à dire : fruit amer de la science, de l'arbre de la science du bien et du mal* ». M. Rostaing écrit en note : « *Phrase-clé du passage, qui donne la position de Mistral devant le « progrès » ; certes les mots péjoratifs ne manquent pas (èrpi, fatalo) mais cette résignation n'est pas un refus* » (Rostaing-Dourguin, « *Memòri e Raconte* », Morceaux choisis, édition du « *Prouvençau à l'Escolo* », page 112).

De toute façon, depuis Mistral, les opinions ont pu changer. Il y a certainement des Félibres prêts à rejeter le progrès, et d'autres qui le suivent avec sympathie. Mais on peut affirmer que le Félibrige n'a pas de doctrine particulière sur ce sujet.

En résumé, le Félibrige se tient à l'écart des luttes de la politique, de la religion et de la philosophie, chaque membre gardant sa liberté sur ces sujets ; mais, bien entendu, il ne peut rester indifférent devant des problèmes qui touchent ses buts propres : régionalisation, enseignement de la langue, maintien de « *l'identité* » des provinces du Midi.

Le Félibrige et les dialectes

Beaucoup de gens, en toute bonne foi, là encore, s'imaginent que le Félibrige est l'adversaire déterminé des dialectes d'Oc et qu'il voudrait imposer à tous une langue privilégiée, le « *prouvençau de Mistral* », c'est-à-dire le parler rhodanien.

Que certains Félibres de Provence, autrefois, aient songé à donner à la langue mistralienne la première place ; que des hommes de valeur comme Pierre Devoluy ou Sully-André Peyre aient réclamé le « *droit de chef d'œuvre* » ; que des écrivains comme Maurice Faure, de la Drôme, Raoul Gineste, du Var, Léon Tessier, de Lozère, aient employé le parler rhodanien en hommage à Mistral, c'est indéniable.

Mais Mistral n'a jamais demandé à ses disciples de renoncer à leur dialecte, à la « *langue du berceau* ». Actuellement, le bulletin officiel de notre société reçoit des textes en limousin, en auvergnat, en gascon, etc. Et surtout le Félibrige n'empêche personne d'écrire dans sa langue vraie. Comme le notait M. Rostaing dès 1960 : « *Il me semble donc que le Félibrige, luttant depuis sa fondation contre une centralisation déchaînée, n'est pas prêt à imposer une langue unique, même écrite* ».



TRADITION FÉLIBRÉENNE



Un aperçu des nombreuses revues félibréennes d'aujourd'hui. Pourraient également y figurer : Armana Roergas, Lo Bournat dau Perigord, La Cabreta, Era Bouts dera Mountanho, Lemouzi...

TRADITION FÉLIBRÉENNE

Mai Mistral a jamai demanda à si disciple de renoucia à son dialèite, au « *parla dóu brès* » ; e, à l'ouero de vuei, lou buletin óficiu de la soucieta reçaup de tète en lemousin, en auvergnat, en gascon, etc. E, subre-tout, lou Felibrige enebis en degun d'escríeure dins sa lengo vertadiero. Coume lou noutavo Segne Rostaing tre 1960 : « *Me sèmblo dounc que lou Felibrige, luchant despièi sa foundacioun contro uno centralisacioun descadenado, es pas lèst à impausa uno lengo unenco, meme escricho* ».

Nosto associacioun servo ansin lou respèt de tóuti si mèm-bre, especialamen pèr la lengo.

Lou Felibrige, la Franço e la lengo franceso

A tèms passa, s'es acusa Mistral e lou Felibrige de voulé espeça la Franco, d'èstre de « *separatiste* » e d'enemi de la Patrio.

Li moumen li plus marcant dis ataco nous ramenarien à l'afaire de « *La Coumtesso* » e de « *Calendau* » (1866-67), d'un coustat, e à la « *Déclaration fédéraliste* » (de 1892), de l'autre.

J. Boutière a moustra que s'agissié, pèr Mistral, « *d'un accès passager de chauvinisme* », castiga pèr mant autre passage. Pèr ço qu'es de la « *Declaracioun* » de C. Maurras e Amouretti, fuguè rebutado pèr lou Capoulié F. Gras e la majo partido di Felibre, meme se Mistral semblavo d'acórdi.

E justamen, poudèn eici que rapela li paraulo famouso d'aquéu grand Capoulié : « *Ame moun vilage mai que toun vilage, ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço, ame la Franço pèr dessus tout* ».

A respèt de la lengo e de la literaturo franceso, counvèn encaro de destria : àutri-fes, forço Felibre se cresien que, pèr miés amira lis obro en lengo d'O, falié necessarimen rabeissa lis obro en franchimand. Belèu acò èro un pau necite pèr afierma l'originalita de noste èime e respondre au mesprés de quàuquis-un.

Mai, vuei, crese, poudèn se coungousta parié de V. Hugo e de Mistral, de Baudelaire e d'Aubaneu, de Colette e de Jousé d'Arbaud... Avèn pas besoun de repoussadou pèr se chala dis escri en lengo nostro.

E es parié à prepaus de la lengo : es pas en agarissent lou francés, lengo perèu « *menaçado* », qu'apararen e que sauveren la lengo d'O.

Lou Felibrige e la literaturo d'O de vuei

Quàuquis-un volon bèn amira Mistral, reconèisse lou merite de Jousé d'Arbaud, mai mespreson tout ço que s'es escri après e se pènsou, siegue que l'a plus de literaturo d'O mouderno, siegue que lou movemen literari d'O se fai, de noste tèms, coumpletamen en deforo dóu Felibrige.

Devèn counfessa que, souvènti-fes, li Felibre pougnu pèr la manjoun d'escríeure an imita Mistral, Aubaneu, Roumaniho o d'Arbaud e lis àutri mèstre dóu passat.

Mai, aro, avèn encaro, dins lou Felibrige, d'escrivan de valour. Pèr cita que de gènt defunta, coume óublida Fournier e Miremont pèr lou Périgord ; Palay e Camelat pèr la Gascogno ; Mouly, Vaylet, Bodon pèr lou Rouèrgue, e se pourrié estira la tiero.

En Prouvènço, se prenèn, pèr chanja un pau, li vivènt, fauti rapela Mario Mauron, Marcello Drutel, Enrieto Dibon, Nouno Judlin, Gag, Millet, R. Jouveau, C. Galtier, M. Bonnet, J.-P. Tennevin, A. Degioanni, que soun obro, pèr la majo part, es de vuei, « *mouderno* », se voulès, dins la bono significacioun dóu mot ?

E, o ; avèn de femo e d'ome de qualita, qu'an sachu, tout en mantenènt la lengo, sourti un pau di petado ourdinari de la literaturo d'O.

Ansin, pèr acaba aquelo presentacioun courteto, dirai simplamen : lou Felibrige rèsto vivènt, emé subre-tout de jouine de trio, afisca e atravali que pourran lèu teni nosto plaço e expandi l'obro coumplido.

Pau ROUX,
Capoulié
dóu Felibrige

Notre groupement conserve ainsi le respect de tous ses membres, particulièrement pour la langue.

Le Félibrige, la France et la langue française

Autrefois, on a accusé Mistral et le Félibrige de vouloir déchirer la France, d'être des « *séparatistes* » et des ennemis de la Patrie.

Les moments les plus caractéristiques de ces campagnes nous ramèneraient à l'affaire de « *La Comtesse* » et de « *Calendal* » (1866-67), d'un côté, et à la « *Déclaration fédéraliste* » (1892), de l'autre.

Jean Boutière a montré que chez Mistral, il s'agissait « *d'un accès passager de chauvinisme* », corrigé par de nombreux autres passages. En ce qui concerne la « *Déclaration* » de C. Maurras et Amouretti, elle fut repoussée par le Capoulier F. Gras et la majorité des Félibres, même si Mistral semblait d'accord.

Et, précisément, nous ne pouvons ici que rappeler les paroles fameuses de ce grand Capoulier : « *J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma Provence plus que ta province, j'aime la France par dessus tout* ».

Au sujet de la langue et de la littérature françaises, il convient encore de distinguer : autrefois, beaucoup de Félibres croyaient que, pour mieux admirer les œuvres en langue d'Oc, il fallait nécessairement rabaisser les œuvres en français. Cela était peut-être un peu obligatoire pour affirmer l'originalité de notre esprit national et répondre au mépris de certains.

Mais, aujourd'hui, je le crois, nous pouvons nous délecter de V. Hugo et de Mistral, de Baudelaire et d'Aubanel, de Colette et de Joseph d'Arbaud... Nous n'avons pas besoin de repousser pour goûter le charme des productions écrites dans notre langue.

Il en est de même à propos de la langue : ce n'est pas en attaquant le français, langue aussi menacée, que nous défendrons et que nous sauverons la langue d'Oc.

Le Félibrige et la littérature d'Oc actuelle

Certains veulent bien admirer Mistral, reconnaître le mérite de J. d'Arbaud mais ils méprisent tout ce qui a été écrit après ; ils pensent, soit qu'il n'existe plus de littérature d'Oc moderne, soit que le mouvement littéraire d'Oc se fait, à notre époque, complètement en dehors du Félibrige.

Nous devons avouer que, souvent, les Félibres tourmentés par la démangeaison d'écrire ont imité servilement Mistral, Aubanel, Roumanille ou d'Arbaud et les autres maîtres du passé.

Mais, maintenant, nous avons encore, dans le sein du Félibrige, des écrivains de valeur. Pour ne citer que des morts, comment oublier Fournier et Miremont pour le Périgord ; Palay et Camelat pour la Gascogne ; Mouly, Vaylet, Bodon pour le Rouergue, et nous pourrions allonger la liste.

En Provence, si nous prenons, pour changer un peu, les vivants, faut-il rappeler Marie Mauron, Marcelle Drutel, Henriette Dibon (Farfantello), None Judlin, Gag, Millet, R. Jouveau, C. Galtier, M. Bonnet, J.-P. Tennevin, A. Degioanni, dont l'œuvre, dans la majeure partie, est d'actualité, moderne si l'on veut, dans le bon sens du terme.

Oui, nous avons des femmes et des hommes de valeur, qui ont su, tout en maintenant la langue, sortir un peu des sentiers ordinaires de la littérature d'Oc.

Ainsi, pour achever cette présentation bien courte, je dirai simplement : le Félibrige reste vivant, avec surtout des jeunes de valeur, plein de passion et d'ardeur au travail, qui pourront bientôt tenir notre place et élargir l'œuvre accomplie.

Paul ROUX,
Capoulier
du Félibrige

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Des travaux dans la ville

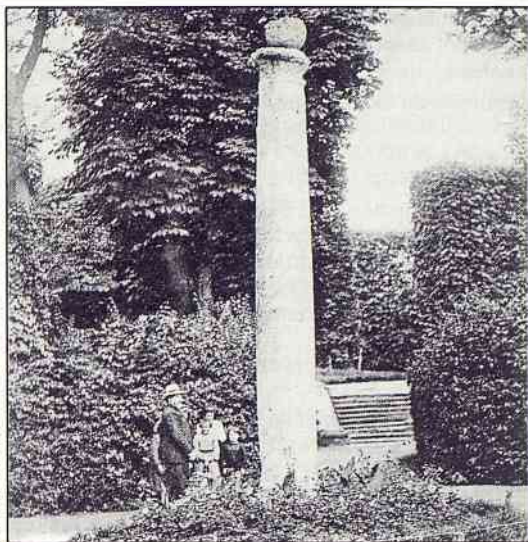
Restauration des deux « Colonnes aux oiseaux » du jardin de la Ménagerie

Les deux « Colonnes aux oiseaux » du jardin de la Ménagerie présentaient un aspect très délabré dû à une maladie de la pierre accentuées par une restauration ancienne malheureuse. De plus, du fait de leur inclinaison alarmante et de leur manque de fondation, elles constituaient un réel danger pour le promeneur.

C'est la duchesse du Maine qui aurait fait ériger ces deux monuments en mémoire de ses serins ainsi d'ailleurs que l'urne implantée à l'Ouest du jardin de la Ménagerie, près de la rue de Penthièvre, et qui contenait les restes de son chat Mar-la-Main. Ces trois constructions constituent donc un souvenir historique incontestable du passé de notre ville.

Aussi, il était indispensable que le conseil municipal fasse remettre en état les deux colonnes dans les meilleures conditions possibles.

Après une longue réflexion sur le choix déontologique de la solution technique, il a été décidé de procéder à un remplacement à l'identique. Les documents fournis par « les Amis de Sceaux » vont permettre d'autre part, de



Une des colonnes du jardin de la Ménagerie telle qu'on pouvait la voir au début du siècle.

reconstituer la boule qui surmontait les colonnes au début du siècle (voir photo).

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Quelin qui a déjà restauré la façade principale de l'église Saint Jean-Baptiste et qui possède toutes les qualifications nécessaires pour ce type de travail délicat. Le chantier se terminera dans les premiers jours de juin.

Permis de construire ou de démolir

Avis

18 bis, rue de Fontenay

Pétitionnaire : M. Roméo, auteur du projet
Nature des travaux : extension
Avis favorable le 24.03.1984

47, rue de l'Yser

Pétitionnaire : M. Landier, auteur du projet
Nature des travaux : clôture
Avis favorable le 24.03.1984

14 ter, rue du Docteur-Berger

Pétitionnaire : Clinique Dupré, auteur du projet
Nature des travaux : clôture
Avis favorable le 2.04.1984

18, rue Mozart

Pétitionnaire : M. Chevallet
Nature des travaux : extension
Auteur du projet : M. Coullard, architecte
Avis favorable le 12.04.1984

Décisions

57, avenue Édouard-Depreux

Pétitionnaire : M. Bornens
Nature des travaux : stationnement
Auteur du projet : M. Dumerle, architecte
Permis accordé le 23.03.1984

38, rue de la Marne

Pétitionnaire : Mme Bourly, auteur du projet
Nature des travaux : création d'une cabane de jardin
Permis accordé le 26.03.1984

28 ter, rue des Clos Saint-Marcel

Pétitionnaire : M. Cerutti, auteur du projet
Nature des travaux : local rangement
Permis accordé le 28.03.1984

6, rue des Pépinières

Pétitionnaire : M. Herpin
Nature des travaux : modification stationnement
Auteur du projet : M. Carnoy, architecte
Permis accordé le 29.03.1984

3 bis, rue Florian

Pétitionnaire : M. Piarroux
Nature des travaux : modification façade
Auteur du projet : M. Sochos, architecte
Permis accordé le 3.04.1984

18 bis, rue de Fontenay

Pétitionnaire : M. Roméo, auteur du projet
Nature des travaux : extension
Permis accordé le 4.04.1984

19, rue des Écoles

Pétitionnaire : Ornis-SARL
Nature des travaux : modification façade
Auteur du projet : M. Sochos, architecte
Permis accordé le 3.04.1984

26^e Campagne « Fleurir la France »

Depuis plusieurs années Sceaux participe au concours départemental des villes et maisons fleuries, organisé par le Comité national pour le fleurissement de la France et le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Elle a obtenu en 1983 le 3^e prix dans la 5^e catégorie (celle qui correspond à la population de la commune). Les lauréats de cette catégorie sont les suivants : Puteaux (hors concours, sélectionnée au plan national), Bourg-la-Reine (hors concours pour deux ans), Garches (grand prix d'honneur, présentée au plan régional), Villeneuve-la-Garenne (grand prix d'honneur), Malakoff (1^{er} prix), Sèvres (2^e prix), Sceaux (3^e prix), Montrouge (3^e prix ex-aequo), Suresnes (4^e prix), Fontenay-aux-Roses (5^e prix), La Garenne-Colombes (6^e prix), Chaville (7^e prix), Vanves (7^e prix ex-aequo), Châtenay-Malabry (8^e prix).

La ville de Sceaux concourra de nouveau en 1984, dans la même catégorie.

Comme les années précédentes, les Scéens intéressés peuvent également prendre part à cette compétition, en s'inscrivant dans une des catégories du concours des maisons fleuries, réservée aux habitants des communes candidates :

- maison avec jardin très visible de la rue ;
- décor floral installé sur la voie publique ;
- balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue ;
- fenêtres ou murs ;
- immeubles collectifs, notamment HLM, comportant au moins huit appartements fleuris ;
- hôtels-restaurants ou cafés, avec ou sans jardin (seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération) ;
- établissements industriels ou commerciaux ;
- immeubles collectifs avec jardin très visible de la rue.

Pour tous renseignements concernant le règlement et les informations relatifs à ce concours, les personnes intéressées peuvent s'adresser aux services techniques (espaces verts) de la mairie, 132, rue Houdan. Tél. 661 29 50, postes 337 et 338.

SELLIER. LEBLANC

43, BOULEVARD DU MARÉCHAL-JOFFRE
92340 BOURG-LA-REINE

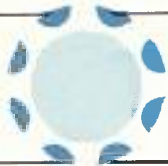
livraison à partir d'1 tonne de **CHARBON**



COMBUSTIBLES (S.A.)

Tél. 664.19.16

FUEL livraison à partir de 1 000 litres



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTES RENDUS DE

Séance du 29 février 1984

Cette séance est principalement consacrée à la présentation et au vote du budget primitif 1984 qui a déjà fait l'objet (voir bulletin municipal n° 135 de mars 1984) d'un éditorial de M. le maire et d'un article de M. Philippe Laurent, maire adjoint chargé des finances.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. le maire.

Sont présents : M. Ringenbach, maire ; MM. Herzog, Oheix, Bonté, Philippe, Benoit, Mme Saunois, MM. Laurent, Collet, Poulain, maires adjoints ; MM. Kaepelin, Petit, Coindreau, Steverlynck, Quintero, Mmes Bray, Laville, Justin, MM. Brosse, Drocourt, Mmes Hennequin, Martel, MM. Pourrez, Noailles, Canton, Abraham, de Meyenbourg, Mme Maria, MM. Damery, Biros.

Sont représentés : Mme Claude par Mme Justin, M. Lecomte par M. Oheix, M. Compta par M. Biros.

Présentation des grandes orientations du budget par M. le maire

Après avoir précisé que 1983 a été une année charnière au cours de laquelle la nouvelle équipe s'est informée des dossiers, M. le maire souligne que la situation économique en 1983 et l'évolution prévisible en 1984 ont conduit la municipalité à une grande rigueur dans l'élaboration du budget, donc à une grande prudence dans la réalisation des objectifs.

Quatre principes ont présidé à la construction du budget :

- Maintenir la pression fiscale à un niveau moyen ;
- mener à bien les opérations en cours ;
- entretenir le patrimoine existant ;
- développer de nouveaux projets.

Quelles sont les lignes de forces du budget 1984 :

Social

Personnes âgées

- Rénovation et extension de la résidence des Imbergères ;
- transformation de la maison de retraite Renaudin ;
- création d'un service de soins à domicile ;
- développement de l'aide ménagère à domicile ;
- orientation nouvelle de la politique du Bureau d'Aide Sociale permettant de faciliter l'accès aux vacances pour les personnes les plus défavorisées ;
- regroupement des services sociaux.

Enfance

- Augmentation de la capacité de la halte-garderie ;
- modernisation des services de protection infantile et du centre de planification ;
- ouverture, en fin d'année, d'une crèche familiale.

Vie culturelle et animation

- Ouverture de la nouvelle bibliothèque avec augmentation de sa capacité d'accueil qui deviendra un nouveau centre d'animation ;

- organisation des fêtes de la Sainte-Estelle auxquelles seront associées un grand nombre d'associations locales ;
- journée de la musique.

Sécurité

- Nomination dès 1983 d'un maire adjoint chargé de la sécurité et création d'une commission extra-municipale de la sécurité qui s'est déjà réunie de nombreuses fois et a élaboré un certain nombre de recommandations concernant l'information et les conseils à diffuser ;
- inscription d'un crédit spécial de plus de 300 000 F ;
- volonté de développer dans les années à venir cette action jugée prioritaire.

Vie associative

- Subventions versées aux associations ;
- construction de salles municipales dans l'îlot Charaire ;
- une première tranche de travaux d'entretien à la Maison des Jeunes et de la Culture.

Communication-Information

- Mise en place de nouveaux panneaux d'affichage ;
- guide de Sceaux ;
- organisation de tables rondes de quartier ;
- parution régulière des comptes rendus des séances publiques du conseil municipal.

Gestion

- Modernisation des outils de gestion ; poursuite de l'effet de recherche d'économie ;
- élaboration, secteur par secteur, d'un plan à moyen terme.

Présentation du budget par M. Laurent

Voir à ce propos l'article de M. Laurent paru dans le bulletin municipal n° 135 de mars 1984.

Discussions

Reprenant la parole après avoir remercié M. Laurent, M. le maire aborde un chapitre qui intéresse de près chaque contribuable scéen, à savoir la hausse de la fiscalité locale. Celle-ci sera en effet de 12,9 %, malgré un freinage très important des dépenses qui n'augmenteront que de 6 %. La différence provient, d'une part de l'augmentation de l'épargne (+ 2,6 %) et, d'autre part, de la diminution des ressources telles que, notamment, la Dotation Globale de Fonctionnement (- 2 %) et la taxe sur le foncier bâti (- 2,3 %).

Prenant à son tour la parole, M. Biros fait, en préambule, quelques remarques qu'il qualifie lui-même de constructives. Celles-ci touchent notamment l'action foncière qu'il juge intéressante tout comme l'action développée en faveur des personnes âgées. Il apprécie par ailleurs aussi la politique de rigueur mise en place par la municipalité.

Cela étant, M. Biros va faire toute une série de critiques dont les principales portent sur les points suivants :

La fiscalité

Il considère que l'évolution négative de la Dotation Globale de Fonctionnement dont il est fait état, doit être relativisée car la dotation a été, dans le passé, très favorable.

Il estime que les effets du blocage des tarifs publics sont dérisoires et souligne par ailleurs les conséquences bénéfiques de cette mesure qui permet de lutter efficacement contre l'inflation.

M. Laurent, sur ce point, estime qu'il est anti-économique de faire supporter à l'ensemble des contribuables des charges qui ne devraient être supportées, à leur juste prix, que par les usagers.

Les investissements

M. Biros souhaite qu'il y ait une remise en cause des décisions antérieures en matière d'investissements.

Il déclare que le recours important à l'emprunt entraînera une hausse importante de l'annuité de la dette qui passera de 7 millions en 1984 à 11 millions en 1985, avec, comme conséquence, une réduction de l'épargne et du volume des investissements et une augmentation de la pression fiscale.

M. Laurent estime, quant à lui, que cette charge sera légèrement supérieure à 9 millions.

Concluant ce chapitre, M. Biros met en exergue la nécessité de développer la solidarité et le souci d'engager des actions qui profitent au plus grand nombre. Il demande que les actions de la ville et les dépenses qui en découlent soient réparties de façon plus équitable sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Parking

La création projetée d'un parking de 250 places sous Charaire engendre des dépenses qu'il juge trop excessives, de l'ordre de 3 à 3,5 millions.

M. Biros pense que cette opération n'a pas de retombées pour le plus grand nombre et que l'apport de clientèle extérieure engendrera des problèmes de sécurité et un engorgement du centre ville. Il souligne que cette opération n'apporte que peu de ressources fiscales et conteste son utilité sociale.

M. le maire répond que le nouveau centre de Sceaux sera un lieu d'animation de la ville, apprécié par tous, et demande à M. Biros d'imaginer ce que deviendrait l'engorgement du centre si l'on reconduisait le parking.

Divers

M. Biros regrette que le système d'exploitation des minibus, qui coûte 1 million de francs chaque année, ne soit pas remis en cause. M. le maire répond que ce service est fort apprécié et que la municipalité n'a pas refusé d'examiner ce problème. Il précise aussi que la RATP n'est pas prête à assurer le même service au même coût.

M. Biros critique également le bulletin municipal qui devient, selon lui, de plus en plus une feuille partisane au service de la municipalité. M. le maire juge

Jean-Pierre TELLIER

Administrateur de Biens

GESTION: 350.19.35

118, RUE HOUDAN

92330 SCEAUX

CABINET TELLIER

Transactions immobilières

TRANSACTIONS: 702.36.06

114 bis, Rue Houdan



face 3

DES DEUX DERNIÈRES SÉANCES PUBLIQUES

cette appréciation excessive et souligne que les comptes rendus des séances publiques du conseil municipal relatent systématiquement les interventions de la minorité du conseil.

M. Biros relayé ensuite par M. Damery déplore que le CAC « *Les Gémeaux* » soit une entreprise de spectacles qui ne respecte pas ses objectifs de création et d'animation. Il demande une remise en cause du rôle de ce centre.

A l'issue de ce débat, M. le maire souligne la faiblesse générale des arguments développés par l'opposition sur le budget lui-même et déclare ne pas vouloir reprendre le débat électoral.

Vote

• **Budget primitif 1984** : le conseil approuve celui-ci à la majorité, 5 conseillers ayant voté contre : MM. Biros, Damery, De Meyenbourg, Compta, Mme Maria.

• **Taux d'imposition communale** : le conseil approuve à la majorité, 4 conseillers s'étant abstenus : MM. Damery, De Meyenbourg, Compta, Mme Maria.

La séance est levée à 23 h 30.

Séance du 13 mars 1984

Comme à l'accoutumée, la séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. le maire.

Sont présents : M. Ringenbach, maire, MM. Herzog, Oheix, Bonté, Philippe, Benoît, Mme Saunois, MM. Laurent, Collet, Poulain, maires adjoints ; MM. Kaepelin, Petit, Coindreau, Steverlynck, Quintero, Mmes Bray, Laville, Justin, MM. Brosse, Drocourt, Mmes Hennequin, Martel, MM. Noailles, Canton, Abraham, de Meyenbourg, Mme Maria, M. Biros.

Sont représentés : Mme Claude par M. Canton, M. Pourrez par M. Oheix, M. Lecomte par M. Benoît, M. Damery par M. Biros.

Absent : M. Compta.

Les principaux points suivants ont été discutés et soumis au vote du conseil.

Urbanisme

Modification du POS suite à l'enquête d'utilité publique du TGV Atlantique

M. Herzog indique que l'enquête qui s'est déroulée du 29 mai au 6 juillet 1983 comportait la proposition suivante de modification du POS :

Aménagement local signalé et TGV Atlantique.

« Aménagement figurant au SDAURIF approuvé par décret le 1^{er} juillet 1976 sur la planche des infrastructures routières.

Nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse desser-

vant l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, dite TGV Atlantique ».

Il s'agit pour le conseil municipal d'approuver ce texte mais sous la réserve expresse d'un rappel très clair des demandes présentées par délibération du 24 juin 1983, à savoir la mise en souterrain ou la couverture du TGV afin de permettre un aménagement de surface à dominante verte.

L'objectif de la ville de Sceaux est essentiellement d'obtenir satisfaction à ses demandes de couverture et de protection ; l'inscription au POS n'est qu'un point particulier de la procédure sans effet opérationnel.

Discussion

M. Laurent, sans mettre en cause l'objectif énoncé et proposé par ce texte, conteste la démarche. Il aurait souhaité que celui-ci demande l'ouverture réelle de négociations avec la SNCF sur les points soulevés par la délibération du 24 juin 1983 (couverture supplémentaire, utilisation des terrains de surface, aspects financiers de ces deux points) et qu'ensuite, une fois ces points négociés avec la SNCF, le conseil prenne sa délibération modificative du POS. Selon lui, seule une telle attitude permettrait à la ville de se présenter devant la SNCF en position d'interlocuteur valable alors que la modification immédiate du POS sera interprétée comme un aveu de faiblesse.

M. le maire répond que dans cette affaire il convient de viser à l'efficacité sans juridisme excessif. Le but à atteindre est de réduire au maximum les nuisances en obtenant de la SNCF la couverture de la partie Sud du projet TGV. L'acquisition des terrains de surface et leur traitement sont une affaire distincte, que le TGV passe où ne passe pas. Il convient de prendre une position ferme dans le rappel des exigences de la ville de Sceaux, **mais ouverte à la négociation.**

M. Collet, qui a suivi et participé à la réalisation du TGV Sud-Est, souligne le fait que la SNCF a accepté la modification du projet comme un élément positif et que la réserve faite par la ville est en conséquence fondée sur le plan technique. Il souligne que les responsables de la SNCF apprécient d'avoir en face d'eux des interlocuteurs positifs.

M. Biros, quant à lui, rappelle que la déclaration d'utilité publique est une procédure d'information et non pas de décision, qu'en la circonstance il convient de tendre à l'efficacité et se prononce pour le vote de la délibération avec rappel des réserves à prendre en considération, comme préalable.

Vote

Le conseil municipal vote le texte proposé à la majorité, moins une voix, celle de M. Laurent.

Acquisitions de terrains

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition de différents terrains, situés 99, rue Houdan, 101-103, rue Houdan et 111, rue Houdan.

Vente de propriétés

Le conseil approuve à l'unanimité la vente de pro-

priétés issues du legs de Mme Poursin, à Deuil-la-Barre et Saint-Buc-sous-Forêt.

Dénomination des rues de l'îlot Charaire

M. Herzog rappelle que l'OCIL a souhaité que la dénomination et la numérotation des rues de l'îlot Charaire soient connues rapidement pour faciliter la passation des baux définitifs et des actes de vente pour les commerces.

Le conseil approuve à l'unanimité les noms proposés (voir dans le présent bulletin, pages 2 et 3) : place de Brühl, place de Leamington-Spa, rue Bergeret-de-Frouville, rue Honoré-de-Balzac, square Blanche-Le-Chevallier, allée des Fontaines.

Affaires culturelles

Inauguration de la nouvelle bibliothèque

Mme Saunois souligne que l'installation de la bibliothèque municipale dans ses nouveaux locaux de l'îlot Charaire, au cœur même du centre ville, est un événement important pour la vie de notre cité. Elle souhaite que cet équipement soit un lieu privilégié et un prétexte permanent de l'animation culturelle.

Elle propose que l'inauguration de la bibliothèque s'inscrive dans le cadre de la semaine nationale du livre qui se déroulera du 17 au 24 novembre 1984 et qu'une animation particulière soit créée sur ce thème.

A cette fin, elle propose de solliciter l'octroi de subventions auprès des ministères de la Culture et du Temps libre, Jeunesse et Sports et auprès du Conseil général.

Ces deux propositions sont votées à l'unanimité.

Affaires sociales

Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)

M. le maire souligne que la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes gens et jeunes filles de seize à dix-huit ans, si elles constituent une obligation nationale telle que définie par ordonnance du 26 mars 1982, relèvent de la responsabilité et de la préoccupation des élus locaux.

Dans cet esprit, les trois villes de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux, par convention tripartite en date du 18 décembre 1982, ont décidé de la mise en place d'une Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO).

L'expérience porte témoignage de résultats encourageants dans l'obtention d'emploi après les stages proposés et les trois maires des villes parties prenantes ont admis comme nécessaire et prioritaire la **reconduction de la convention en 1984** pour le fonctionnement de cette permanence.

Le budget prévisionnel de fonctionnement 1984 est arrêté en dépenses et recettes à 260 000 F, subventionné par l'Etat, la participation identique de chacune des trois villes étant fixée à 25 000 F.

Le conseil, à l'unanimité approuve la reconduction de la convention.

La séance est levée à 23 h 45.

stéphane kélian

PIVOINE
CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Mini-stages

La date de fermeture des collèges et lycées ne nous étant toujours pas parvenue avec certitude, nous envisageons le démarrage des mini-stages réservés aux jeunes du secondaire, à compter du lundi 18 juin.

Les fiches techniques et les inscriptions pourront être prises à l'accueil dès le 4 juin.

Outre les objectifs et diverses précisions qui sont contenus dans le dernier numéro du bulletin municipal d'avril 1984, nous vous signalons que chaque activité se déroulera sur une dizaine d'heures par semaine (contre 8 heures l'an dernier) et pourra se coupler avec un deuxième atelier hebdomadaire.

A cette découverte d'une technique, s'ajouteront deux possibilités d'animation facultatives et gratuites (promenades en bateau, émission de radio, cinéma, etc.).

La participation financière pour un mini-stage et deux animations reviendra à 200 F par personne. Cependant, le directeur recevra individuellement les jeunes (plutôt que leurs parents) qui auraient quelques difficultés à régler ce forfait. Lui téléphoner (350 05 96) ou lui écrire (Alain Charles, 21, rue des Écoles - 92330 Sceaux) sera la meilleure manière pour prendre rendez-vous et lui exposer vos problèmes ou d'autres suggestions ou propositions.

Ciné-club

La MJC rappelle l'ouverture d'un ciné-club avec, au programme, les films suivants :

- mercredi 13 juin : « *Butch Cassidy* » ;
- mercredi 20 juin : « *Rencontre du 3^e type* ».

Les séances ont lieu à 17 h 30.

Expositions ateliers

Ce dernier trimestre sera consacré aux expositions des travaux de nos ateliers :

- du 24 mai au 1^{er} juin : ateliers enfants, dessin-peinture, peinture sur soie, lithographie ;
- du 4 au 16 juin : atelier encadrement.

Soirées de la danse

Au jardin de la Ménagerie, sous le chapiteau, se produiront les différents ateliers de danse :

- le jeudi 7 juin, à 20 h 30 : spectacle de danse classique ;
- le vendredi 8 juin, à 20 h 30 : spectacle de claquettes, american jazz, danse moderne et danse expression.

Judo Club

Stéphanie Boesch, vainqueur des Olaitpiades 1984 de la vitalité à Sceaux

Ouvertes en décembre dernier, les « *Olaitpiades 1984 de la vitalité* » viennent de prendre fin au Judo Club MJC de Sceaux avec la proclamation des résultats et la remise de la coupe des « *Olaitpiades 1984* » à son brillant et sympathique vainqueur, Stéphanie Boesch, judoka de 17 ans, membre du club depuis 9 ans et actuellement ceinture noire 1^{re} dan.

Derrière elle, les premiers judoka classés sont :

- Albert Bellegarde, 18 ans, ceinture noire 1^{re} dan ;
- Romain Gallibour, 12 ans, ceinture verte ;
- Martin Serre, 16 ans, ceinture marron ;
- Jean-Christophe Bellanger, 13 ans, ceinture verte ;
- Marc Dalby, 12 ans, ceinture verte ;
- Gépée Bouvier, 21 ans, ceinture noire 1^{re} dan ;
- Olivier Delrieu, 11 ans, ceinture verte ;
- Stéphanie Delrieu, 13 ans, ceinture orange ;
- Christine Desainte Marie, 23 ans, ceinture bleue.

Félicitons gagnants et participants à cette belle compétition qui a animé la vie du club pendant tout un semestre.



Le groupe des sélectionnés, en compagnie des présidents du CA de la MJC, du club Judo et de M. Kawashi, l'un de leurs professeurs (M. Murzi, professeur, ne figure pas sur cette photo).

Un grand challenge national

Organisées par le CIDIL (Centre Interprofessionnel de Documentation et d'Information Laitières), sous le patronage de la FFJDA (Fédération Française de Judo), les « *Olaitpiades 1984 de la vitalité* », se sont parallèlement déroulées dans plus de 1 200 clubs de judo répartis dans toute la France.

Le principe sur lequel fonctionnait le challenge, à l'intérieur de chacun de ces clubs, était partout le même :

• récompenser les judoka qui feraient preuve de la plus grande vitalité tout au long des six mois de jeux ;

• ce thème original destiné à motiver les participants, quel que soit leur niveau personnel, tient compte, pour l'attribution des points, non seulement de la performance pure, mais également de la forme, de la progression, de la participation à la vie du club et de qualités morales, c'est-à-dire en un mot : récompenser ce qui constitue le véritable esprit sportif du judo.

Une construction pour l'avenir

Désireux de favoriser le développement d'un sport en pleine expansion, le CIDIL, en plein accord avec la FFJDA, a choisi de faire porter ses efforts et ses aides non pas au seul bénéfice des sportifs de haut niveau, mais également et surtout à la base, dans les clubs, là où sont formés les jeunes judoka et où se prépare l'avenir de cette discipline sportive.

Le succès remporté partout en France, par les « *Olaitpiades 1984* » confirme l'intérêt de cette démarche originale. Il consacre, par ailleurs, l'efficacité des actions entreprises en commun par le CIDIL et la FFJDA pour promouvoir le judo au plus large niveau.

Centre Socio-Culturel des Blagis

A l'aube de la télématique pour tous...

Les minitels se répandent par milliers chez les abonnés au téléphone. Distribués gratuitement par les PTT en mars 1985, tous les habitants des Hauts-de-Seine pourront donc en disposer. Ils remplaceront l'annuaire mais donneront aussi accès à bien d'autres services.

Le Centre Socio-Culturel des Blagis met dès maintenant à votre disposition un minitel pour vous familiariser avec sa manipulation.

Renseignez-vous sur les horaires d'utilisation au CSCB, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux ; tél. 660 51 18.

... Et présence d'un poète : René Monthaye

La bibliothèque du CSCB a le plaisir de vous informer qu'elle compte au nombre de ses bénévoles un poète celtic habitant sur le quartier des Blagis : René Monthaye. Son recueil « *Les dits des jours déracinés* » est publié aux éditions Saint-Germain-des-Prés.

Vous trouverez cet ouvrage à la bibliothèque.

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

tél. 702 68 60 arts de la table • cadeaux

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

ASSOCIATIONS

Centre Scéen des Amitiés Internationales

Délégation au Carnaval de Brühl, du 3 au 6 mars

Samedi 3 mars, un autocar rempli de passagers et bourré de bagages s'éloigne de Sceaux en direction du Nord-Est. Les passagers, ce sont les membres du CSAI qui, répondant à l'invitation de Brühl, se rendent aux fêtes de Carnaval de notre jumelle allemande où ils retrouveront une délégation venue de Leamington Spa. Les bagages, ce sont, bien sûr, les instruments de musique de la fanfare du CSAI et les déguisements qu'arboreront nos concitoyens.

Cette année, le nombre de places disponibles étant inférieur au nombre de candidats, certains auront eu hélas à surmonter une grande déception.

Quelque soit son but, un voyage organisé par le CSAI n'est jamais triste. Un départ de Carnaval encore moins et, malgré un réveil matinal, les heures d'autoroute sont joyeusement animées. Une courte étape à Aix-la-Chapelle permet de visiter la cathédrale qui abrite la châsse contenant les restes de Charlemagne. A seize heures, comme prévu, c'est l'entrée dans la ville de Brühl où nous attendent nos hôtes. Pour certains, c'est un premier contact, pour d'autres ce sont de chaleureuses retrouvailles.

Une première soirée dansante costumée réunit tous les Scéens et leurs hôtes. Il en résulte de joyeuses surprises, chacun ayant jusqu'alors fait secret de son déguisement. En attraction, des groupes de Carnaval en uniforme chamarré avec clique et majorettes viennent se produire. La soirée se termine tard surtout pour ceux qui continueront la fête en petits groupes chez leurs hôtes.

La cavalcade commence dimanche en début d'après-midi. Sur les trois ou quatre kilomètres du parcours une foule dense, gaie, colorée, enthousiaste se presse. Cette fois, Sceaux a choisi le cirque comme thème pour son défilé. Précédés d'un char occupé par la fanfare, clowns et animaux dansent et lancent des bonbons aux enfants. On entend crier : Vive Sceaux ! Vive la France !

En soirée, on se réunit en petits groupes dans les familles, élargissant ainsi le cercle des connaissances et des amitiés de chacun.

Lundi, c'est le jour du grand défilé de Carnaval de Cologne, un spectacle qui attire des touristes de toute l'Europe. Beaucoup de Scéens s'y rendent avec la fanfare : ils reviendront fourbus et contents. D'autres, plus économes de leurs forces, se contentent du reportage télévisé, se réservant pour la dernière soi-

La cavalcade du dimanche à Brühl. Sceaux avait choisi le cirque pour thème du défilé.



rée, la soirée du Prince de Carnaval où, de vingt heures à deux heures du matin, dans la salle de spectacle du lycée Max Ernst, sous la présidence du maire de Brühl (Bürgermeister W. Schmitz) et en présence du Prince de Carnaval et de sa suite, allocutions, danses et attractions se succèdent en alternance.

Cette année, encore, la participation des Scéens a été vivement appréciée : c'était, en raccourci, un spectacle de cirque émaillé de gags se déroulant sur un rythme très enlevé au son de sa fanfare.

Après une bien courte nuit, c'est le regroupement autour du car pour le retour. Parmi la foule de nos hôtes, le maire de Brühl et le Prince de Carnaval nous font l'amitié d'un dernier au revoir.

Peut-être est-il temps maintenant de mentionner que notre maire, M. Ringenbach, Mme Saunois, maire adjoint, et M. Brosse, conseiller municipal, accompagnés de leur conjoint, faisaient partie du voyage et qu'ils ne furent pas les derniers à s'en divertir.

P. FRANÇOIS

Exposition « Dialogues »

Soucieuse d'intensifier par un nouvel apport culturel les amitiés qu'elle entretient avec Sceaux, la ville de Brühl, en la personne de son Stadtdirektor le Dr Schumacher, entra en relation avec M. Steverlynck, président du Centre Scéen des Amitiés Internationales, en vue de présenter à Sceaux une sélection de l'exposition des œuvres de ses artistes locaux.

Voyant là une source nouvelle d'échanges avec Brühl, le président du CSAI proposa à la Maison des Jeunes et de la Culture de participer à l'organisation de cette exposition, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux artistes Scéens adhérents à la MJC.

C'est ainsi que samedi 10 mars eut lieu à l'Animathèque MJC, le vernissage de l'exposition « Dialogues » qui réunissait quarante-deux œuvres de quatorze artistes Brühlois.

Cette inauguration qui attira une nombreuse assistance, s'est déroulée en présence de M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, du Dr Schumacher, de MM. de Pirey et Charles, président et directeur de la MJC, qui prononcèrent une courte allocution.

L'exposition, qui présentait un éventail très diversifié des tendances artistiques modernes, fut ouverte au public du 12 au 24 mars et connut un vif succès.

Voyage du club de karaté à Brühl

C'est la troisième fois que nous nous rendions à Brühl dans le cadre des échanges entre villes jumelées avec Sceaux. Ce déplacement était patronné par le Centre Scéen des Amitiés Internationales. Quatorze adultes et six enfants étaient du voyage. Ce séjour se déroulait durant le pont du 1^{er} mai et nous avons eu la chance d'avoir du beau temps.

Les quatre jours étaient surtout consacrés à des visites touristiques car cette région, pourtant très industrialisée, est fort belle : promenades aux bords du Rhin, visite de Bonn, Cologne, de la maison de Beethoven et le célèbre Phantasialand, réplique du Disneyland américain.

Sur le plan sportif, un match triangulaire opposait Brühl, Bonn et Sceaux. Notre équipe se classait deuxième car Brühl, sous la direction de son nouvel entraîneur, Andreas Monchau, avait aligné des sportifs de bon niveau et remportait la première place. Un entraînement en commun devait clore ce séjour, chaque professeur dirigeant une partie du cours suivant son enseignement.

ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX - LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702. 63.33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

OUVERT
LE LUNDI

A. ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES

RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

ASSOCIATIONS

Les Amis de Sceaux

Une nouvelle série du bulletin des Amis de Sceaux, revue d'histoire locale

La Société d'histoire locale « *Les Amis de Sceaux* » reprend la publication de son bulletin annuel. Faisant suite aux quatorze fascicules illustrés qui parurent de 1925 à 1938, cette nouvelle série est publiée sous une forme beaucoup plus attrayante, avec de nombreuses illustrations, grâce à l'aide apportée par la bibliothèque municipale et la Maison des Jeunes et de la Culture qui en assurent la fabrication.

Vous apprendrez, dans le premier numéro de cette série, comment le jardin de la Ménagerie fut sauvé de la destruction que subirent le château et le parc à la Révolution et comment il devint le siège du célèbre bal de Sceaux ; vous y apprendrez aussi au passage tout ce qui concerne l'alimentation en eau de la ville et du parc. Pour réaliser cette importante étude originale qui sera publiée en deux parties, Jacqueline Rambaud, archiviste paléographe, a parcouru tous les procès-verbaux des séances de la « *Société propriétaire du jardin et des eaux de Sceaux* », constituée en 1799 par un groupe de citoyens pour acquérir ce jardin, et qui en

assura l'entretien, ainsi que celui des canalisations d'eau, jusqu'en 1948.

Dans ce bulletin, un autre article de Renée

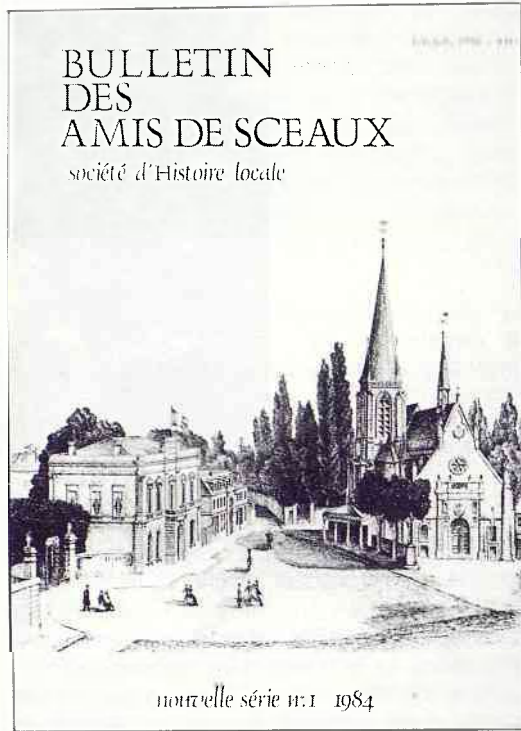
Lemaître vous permettra de suivre la trace du jeune Honoré de Balzac en 1828, quand il découvrit le bal de Sceaux au cours des visites qu'il rendit à son ami Henri de Latouche dans son ermitage du Val d'Aulnay.

Vous pourrez aussi, avec Micheline Henry, participer à la visite de l'Arsenal de Paris, le « *domicile de dignité* » du duc du Maine, Grand Maître de l'Artillerie ; vous y découvrirez une gravure inédite : le petit pavillon de la Ménagerie, que fit construire dans les parages la duchesse du Maine pour fuir ce bâtiment qu'elle avait en horreur.

Enfin, Martine Grigaut, qui vient d'obtenir son doctorat de 3^e cycle en histoire, fera revivre une pittoresque personnalité, celle du journaliste Ludovic de Laërte, qui fonda en 1880 Le journal de la banlieue Sud, « *La Rive Gauche* ».

Tous ces articles sont le résultat d'études faites par des membres des Amis de Sceaux qui en ont donné la primeur dans des conférences prononcées dans le cadre de la Société.

Le bulletin des Amis de Sceaux, revue annuelle, 64 pages, 40 illustrations, est distribué gratuitement aux membres de la Société. Cotisation : membre actif, 50 F ; membre bienfaiteur, 100 F. Inscription à la bibliothèque municipale, 9, rue du Docteur-Berger.



Les Gémeaux

Le parc de Sceaux est-il une savane électrique ?

Oui. Le 2 juin, à partir de 21 h, le parc du Petit Château (entrée par la bibliothèque, 9, rue du Docteur-Berger) sera une savane électrique grâce aux œuvres du groupe Toure Kunda, qui nous délivrera un afro rock scintillant, un reggae dévastateur.

Découvert depuis quelques années (déjà 3 disques sortis), les frères Toure ont trouvé LE SON qui fit fusionner rock, reggae et musique africaine « *traditionnelle* ».

Toure Kunda a pour lui d'être soudé, efficace, bourré d'énergie. Toure Kunda a la « *pêche* ». Sur scène, ils sont onze : deux saxophonistes, un clavier, un batteur, un bassiste, un guitariste, deux choristes (dont une étonnante danseuse) et les trois frères : Ismaël, l' « *ancien* », Sixu et Ousmane, le dernier venu, qui remplace Amadou, mort brutalement sur scène il y a quelques mois. Noirs et Blancs mélangés, liés par un esprit commun, par une foi totale dans la musique du groupe.

« *On y va* » : d'un geste, Ismaël libère un afro-reggae ravageur. Quel son ! Crépitements, claquements des percussions, riffs des cuivres,

voix d'Afrique. Souvenirs du « *rock steady* » jamaïcain, intonations de griots, giclées cuirées de rythm and blues : Toure Kunda a trouvé la pierre philosophale qui fusionne instantanément James Brown et Kingston, les sonorités du Wolof et les synthétiseurs. Irrésistible, Toure Kunda est désormais un grand groupe et le monde devra plier devant lui.

En première partie, vous pourrez entendre le duo de guitare Meyer-Petit qui a déjà fait trembler le monde de la guitare jazz aussi bien sur disque que sur scène.

Attention, pour le spectacle, tarif exceptionnel : adhérent moins de 20 ans, 30 F ; adhérent plus de 20 ans, 45 F ; non adhérent, 70 F. Réservations le 22 mai pour les adhérents et le 30 mai pour les non-adhérents.

Fin juin, nous vous convions de nouveau à une nuit de cinéma. Comme l'an passé, nous reprenons le thème du désir au cinéma, thème inépuisable !

Le vendredi 15 juin, à partir de 20 h, nous vous proposons « *Les Bijoux de Famille* », « *La Nuit de l'iguane* » et « *Fritz the cat* ».

A bientôt.

Association pour la recherche de Véronique Marre

La première assemblée générale de l'association s'est tenue le 17 avril dernier à 20 h 30, 95, rue Houdan.

Étaient présents M. et Mme Marre, les parents de Véronique, M. Ringenbach, maire de Sceaux, qui parraine l'association, ainsi que de nombreuses autres personnes.

Le bureau de l'association se compose de M. Desjardins, président ; Mme Pageard, trésorière ; Mme Bourgeois, trésorière adjointe ; Mme Cohadon, secrétaire.

Le montant de la cotisation s'élève à 20 F (Association pour la recherche de Véronique Marre : compte n° 37 26 1407, Société Générale, 106, rue Houdan, 92330 Sceaux) ; chacun a la possibilité de verser une somme supérieure, devenant ainsi « *membre bienfaiteur* ».

Nous rappelons que l'objet principal de l'association est de rechercher les moyens susceptibles de permettre de retrouver Véronique Marre et d'apporter à la famille une aide surtout morale et amicale.

L'association est donc très largement ouverte à tous ceux qui sont sensibilisés par le drame de cette famille.

DÉCORATEUR MAÎTRE D'ŒUVRE • jean-louis perveaux

Transformation • Rénovation • Aménagement • Conseil

22, rue-Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

AGENCEMENT
COMPLET
D'APPARTEMENTS

ASSOCIATIONS

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

La présentation de nos activités culturelles aura lieu le lundi 18 juin, à 20 h 45 précises, à la salle des conférences, 1, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine (en face de la mairie).

Chaque année, nous proposons à tous ceux — usagers ou non du conservatoire — qui s'intéressent, dans nos communes, au théâtre, à la musique, à la vie culturelle en général, des abonnements aux concerts organisés par notre association, Comédie Française, Odéon, Opéra (salle Favard), Théâtre Musical de Paris, salle Pleyel, salle Gaveau, Théâtre de la ville, etc.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore très bien notre association, nous aimerions présenter plus en détail cette activité qui nous paraît essentielle.

Nous regretterions qu'elle soit uniquement comprise comme « un service de location ». Depuis bientôt huit ans nous tentons par ce biais de prolonger et d'élargir la vie culturelle de notre conservatoire. Nous avons maintes fois constaté combien ce plaisir pris en commun a créé de liens amicaux, a permis à de nombreuses personnes extérieures au conservatoire (que, nous le répétons, nous accueillons toujours avec le plus grand plaisir) de participer aux activités culturelles locales en général et plus précisément à la vie de notre conservatoire et à son rayonnement, objectif premier de notre association.

Nous nous voulons un trait d'union entre tous et espérons bien y réussir parfois !

Venez nombreux le 18 juin.

Audition du 25 mars

Comme chaque année, nous avons assisté avec un vif plaisir à l'audition générale des jeunes élèves du conservatoire. Après quelques incidents regrettables mais inévitables aux portes d'entrée (quelle heureuse perspective de pouvoir accueillir dans notre futur conservatoire tous les parents !), le concert s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse.

Nos petits musiciens et chanteurs se sont montrés tout à fait à la hauteur de leur maître. Cette fois encore M. Vigneau et son équipe de professeurs ont fait une prouesse qui nous émerveille toujours ; beaucoup de parents nous ont manifesté par la suite leur satisfaction.

Pour la première fois, la classe de danse a participé à cette audition ; nous tenons de tout cœur à exprimer à M. Martino (professeur de danse) notre admiration pour le parfait déroulement de son ballet, illustrant si bien la partie chantée et orchestrée, pour le charme de ses danseuses, la maîtrise et la rigueur de son jeune danseur.

Amnesty International

La torture qui avait pratiquement disparu de la planète au siècle dernier, est revenue en force au 20^e siècle. Plus de soixante pays, toutes idéologies confondues, l'utilisent systématiquement contre toute forme d'opposition ou de dissidence. Elle frappe hommes, femmes, enfants, toutes les classes sociales, tous les âges et toutes les professions.

Pourtant aucun État n'a légalisé la torture dans sa constitution ou son code pénal (encore qu'un nombre croissant de codes pénaux permettent des châtiments corporels tels que la flagellation et l'amputation). Les conventions de Genève, ratifiées par plus de 150 États, confirment que la torture dans les conflits armés, internationaux ou non, est un crime. Plusieurs déclarations et traités des Nations Unies interdisent la torture. Le contexte juridique international permet son abolition. Seule manque la

volonté politique des gouvernements d'y mettre un terme.

L'abolition de la torture exigera une lutte de longue haleine. Le lancement en 72, par Amnesty International, d'une importante campagne en faveur de son abolition, et la publication en 73, de son premier « Rapport sur la torture », ont marqué le début d'une action concertée destinée à faire cesser l'usage de la torture comme instrument politique d'État. Au cours de la décennie écoulée, quelques résultats ont été obtenus.

Il reste beaucoup à faire et c'est pourquoi Amnesty relance, en avril 84, une importante campagne et publie de nouveau un rapport sur ce fléau.

Les membres du groupe local d'Amnesty International seront présents à Sceaux au cours des mois à venir, à travers diverses activités. N'hésitez pas à les contacter.

Groupe 84 « Val de Bièvre »

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Assemblée générale de l'Union Fédérale de la région parisienne

Cette assemblée a eu lieu le 31 mars dans la salle des conférences de la Régie Autonome des Transports Parisiens, quai des Grands-Augustins, à Paris. Notre association y était représentée par MM. Brizou, Berger, Le Sage, Régnier, Quintero et Renault.

Après l'allocation de bienvenue prononcée par Rehaut, président des Anciens Combattants du métro, le président de l'UFRP, Maréchal, a exposé l'activité de l'Union et fait approuver le rapport moral ainsi que le rapport financier qui avait obtenu le quitus de la commission de contrôle ;

Après le renouvellement partiel du conseil d'administration de l'UFRP, le président Jouenne, au nom de l'Union Fédérale, a développé la situation du mouvement combattant. Enfin, un représentant de la France Mutualiste a longuement relaté l'activité et les résultats des sociétés de retraite et insisté sur l'intérêt qu'il y a pour les Anciens Combattants, quelle soit leur âge, à se constituer une retraite complémentaire qui bénéficie des aides de l'État.

Au cours d'une brève cérémonie devant le monument aux morts de la RATP, une gerbe a été déposée et une minute de silence observée.

Enfin, un repas amical a réuni les participants dans une ambiance de franche camaraderie.

Au cours de cette assemblée générale, la médaille de l'Union Fédérale a été décernée à nos amis Albarel, vice-président, et Quintero, délégué aux Relations extérieures. En outre, des diplômes d'honneur ont été attribués à Sarrazin, trésorier général, Le Cousin, trésorier adjoint, Ralitera et Geny, porte-drapeaux.

Ces récompenses bien méritées distinguent « ceux qui mettent leur honneur à bien servir ».

Nécrologie

L'association a eu à déplorer le décès de deux camarades :

- André Bertrand, né en 1896, habitait 11, rue des Coudrais à Sceaux. Mobilisé en 1916 dans l'infanterie, il avait été fait prisonnier en mars 1917, alors qu'il était fusilier-mitrailleur.
- Jean Simonet, né en 1915, habitait 15, rue Pasteur à Sceaux. Il avait été fait prisonnier en 1940 et avait subi la captivité jusqu'en mai 1945.

Nous renouvelons aux familles de ces camarades, les regrets laissés parmi nous par ces disparitions.

Permanences

Comme chaque année, la permanence mensuelle sera interrompue pendant les mois d'été et sera reprise le dimanche 7 octobre, à l'ancienne mairie. Il est toutefois possible de toucher les responsables aux numéros de téléphone suivants :

- Brizou, président, tél. 702 62 21 ;
- Albarel, vice-président, tél. 660 69 04 ;
- Berger, vice-président, tél. 661 22 01 ;
- Le Sage, secrétaire général, tél. 702 38 47.

pépinières
CROUX

tél. 661.04.06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

achetez
au producteur !

vente de plantes
de Terre de bruyère

ASSOCIATIONS

Pour mieux connaître l'ASAS Tennis

Les effectifs

L'ASAS compte 881 adhérents dont 553 hommes (69 %) et 258 femmes (31 %) ou encore 532 adultes (65 %) et 279 jeunes poussins à juniors (35 %). 176 personnes sont actuellement en liste d'attente.

Sur le plan des effectifs licenciés au club, l'ASAS se situait au 13^e rang des clubs des Hauts-de-Seine, et au 8^e rang pour les licenciés jeunes derrière des clubs aussi prestigieux que le CA Montrouge, le CSM Clamart, l'ACBB ou l'AT Neuilly.

Au seuil de la saison 84, l'ASAS Tennis compte 103 joueurs classés chez les hommes, et 54 chez les femmes.

Faut-il rappeler qu'en 1972, il y avait un seul joueur classé !

La compétition

Nous avons engagé dans les compétitions départementales et nationales trois équipes dans les compétitions hivernales et treize équipes dans les compétitions estivales.

	Masculins	Féminins
Seniors	3	3
Vétérans	0	1
Juniors	2	1
Cadets	1	1
Minimes	1	1
Benjamins	1	0

Notre équipe fanion masculine joue en championnats de France 4^e division et en championnat départemental honneur, alors que notre équipe féminine 1 est en championnat des Hauts-de-Seine 2^e série.

L'école de tennis

L'ASAS entreprend un effort considérable pour les jeunes et pour la promotion du tennis à Sceaux.

Notre école de tennis est riche de 196 enfants (n'est-elle pas aussi importante que celle d'un grand club comme le CA Montrouge ?).

Une formation en deux ou quatre ans est dispensée par un moniteur et six éducateurs fédéraux à raison de 32 heures par semaine.

Notre but : initier le maximum d'enfants à la pratique et aux joies du tennis et, pour les meilleurs, formation complémentaire en vue de la compétition.

Les activités d'animation sportive

Nous organisons chaque année :

- un tournoi « open » FFT qui réunit plus de 600 participants et qui se déroulera cette année du 21 juin au 8 juillet. Le tournoi se termine chaque année par un tableau final de haut niveau et nous convions tous les Scéens à assister aux finales ;

- le tournoi des jeunes de Sceaux qui réunit chaque année en juin près de 150 jeunes domiciliés ou scolarisés à Sceaux. Notre tournoi qui a maintenant plus de dix ans est devenu une des principales manifestations sportives de jeunes et voit une participation sans cesse croissante dans un esprit sportif remarquable ;

- un tournoi intérieur en septembre et qui a vu une participation en 1983 de 264 adhérents. Nous complétons cette manifestation par un tournoi surprise : « des noms dans un chapeau, un peu de malice des organisateurs et... des doubles inattendus ».

Les autres activités d'animation

Pots d'accueil, buffets, cérémonies de remise des prix et enfin fête du club, se succèdent dans un enchaînement presque ininterrompu de mai à octobre.

Les installations

Nous disposons en période d'été de :

- 4 terrains en terre battue rue de l'Yser ;
- 2 terrains en quick rue de l'Yser ;
- 3 terrains en terre battue boulevard Colbert.

En période d'hiver nous ne disposons malheureusement que de 2 tennis en quick éclairés et d'une quarantaine d'heures en gymnase par semaine.

Ce déséquilibre été/hiver qui conduit nos adhérents à un repos forcé d'octobre à mai, est en fait le gros problème de l'ASAS Tennis.

Les résultats de la saison 1983

Championnat de France

- Cadettes : 1^{er} de leur poule, demi-finaliste des Hauts-de-Seine ;
- Cadets : 2^e de leur poule ;
- Vétérans juniors dames : championnes des Hauts-de-Seine ; seizième de finale. Cette remarquable équipe a été demi-finaliste, quart de finaliste et cette année encore a été éliminée en huitième de finale par le Racing de Paris qui est championne de France 1984.

- 4^e division masculine : 3^e de leur poule ; maintien en 4^e division.

Championnat des Hauts-de-Seine

- Honneur : maintien dans la série ;
- Équipe 2 masculine : maintien en 3^e série ;
- Équipe 3 masculine : descente en 5^e série ;

- Équipe 1 féminine : maintien en 2^e série ;
- Équipe 2 féminine : 1^{re} de leur poule ;
- Équipe 3 féminine : maintien en 4^e série ;
- Équipe junior cadet 1 : maintien en 1^{re} série ;
- Équipe junior cadet 2 : maintien en 2^e série ;
- Équipe junior cadette : montée en 1^{re} série ;
- Équipe minime 1 : descente en 2^e série ;
- Équipe minime 2 : maintien en 2^e série ;
- Benjamin : descente en 2^e série.

Participants : 30 hommes, 25 femmes, 41 enfants.

Les perspectives d'avenir

- Permettre à un maximum de Scéens de pratiquer le tennis loisir ;
- être une structure d'accueil pour les jeunes Scéens pour leur enseigner le tennis, de l'initiation à la compétition ;
- favoriser la compétition des jeunes aux vétérans femmes ou hommes afin que les joueurs de Sceaux soient présents dans toutes les compétitions départementales et nationales.

Telle est notre ambition et notre but.

Pour ce faire il faut absolument que nous puissions disposer en hiver d'installations dignes de l'importance et de l'activité de l'ASAS Tennis, permettant un rééquilibrage été/hiver et une pratique du tennis toute l'année.

Nous restons persuadés que l'année 1984 sera une grande année pour le tennis à Sceaux et que le dynamisme des responsables du sport scéen permettra de faire aboutir le projet de couverture de deux courts sur lequel ils travaillent actuellement.

L'accouchement est difficile mais nous restons persuadés que l'enfant tant attendu sera une réussite.

Les activités de l'ASAS Tennis en 1984

- ouverture des courts : 21 et 22 avril ;
- pot d'accueil et tournoi surprise : 5 et 6 mai ;
- tournoi des jeunes : du 30 mai au 10 juin ;
- tournoi open : du 21 juin au 8 juillet ;
- tournoi interne : du 8 septembre au 30 octobre ;
- fête du club : 6 octobre ;
- assemblée générale : 24 novembre.

Des matches d'équipes sont organisés tous les samedis, dimanches et mercredis, du 12 mars au 3 juin, avec en particulier le championnat de France 4^e division : le 29 avril (Sceaux reçoit Toulouse) et le 27 mai (Sceaux reçoit TC François Jauffret).



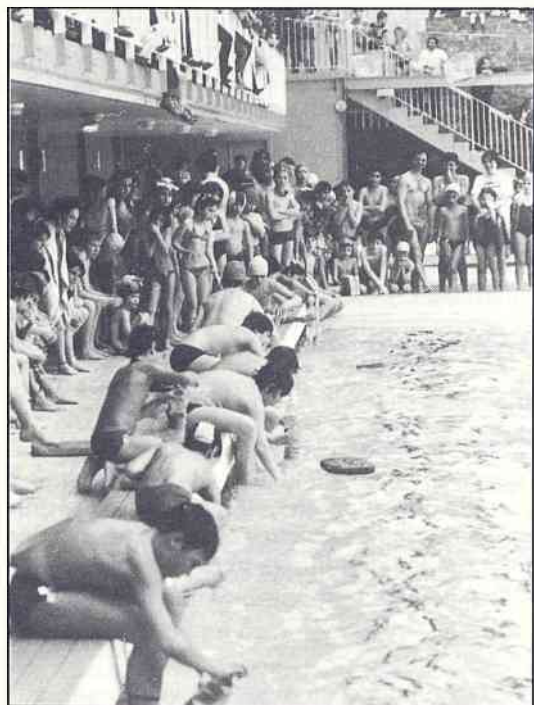
ETS. BASSEREAU
fabrique, pose, entretien et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

COURS COLBERT
PÉDAGOGIE ACTIVE et CRÉATIVE
DE LA SIXIÈME AU BACCALAURÉAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION
JEUNES GENS - JEUNES FILLES
cours d'informatique toutes classes - rattrapage scolaire - pédagogie de soutien
travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs
46, RUE DU LYCÉE - 92330 SCEAUX. Tél. 350 23 15 et 660 83 95

ASSOCIATIONS

Association de la piscine des Blagis

La kermesse nautique du 17 mars fut une réussite !



Elle conviait les « moins de 15 ans, sachant nager », à venir participer aux jeux et aux courses attractives.

A 14 h 30, les portes étaient ouvertes... le coup d'envoi était donné !

Il y avait bousculade sur le « tapis mouvant », et les cris d'enthousiasme couvraient le son de la cloche pendue au-dessus du plongeur... Si le panier de basket semblait ignoré, la corde à grimper était insuffisante pour accueillir la quantité de tritons qui barbotaient à sa base.

Le programme, rondement mené, a permis aux quelques 200 participants de s'amuser... et de gagner (car tous étaient récompensés). Il y avait aussi une présentation des cadets du « Beluga », (section de plongée sous-marine de l'ASBR) : elle démontra que cette discipline rassemblait des adeptes de plus en plus jeunes.

Entre la « course à la valise » et les « joutes », la natation synchronisée avait sa place : les « Mouettes de Paris » charmèrent le public par leur grâce, et leurs évolutions acrobatiques étonnèrent plus d'un spectateur !

L'association de la piscine des Blagis remercie la Société Générale, Volvic-Oasis, Bania, SEVA, AMTEC, et les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de cet après-midi récréatif.

Les Dauphins de Sceaux / Bourg-la-Reine

Le discours du Dauphin

Il convenait d'instaurer dans le bulletin une rubrique relative à la natation. La voici !



Dans le Bulletin Municipal d'Information le « Discours du Dauphin » fera connaître la vie et les tribulations sportives (voire administratives) du club DSBR.

Les animateurs de notre club, tant administrateurs qu'entraîneurs, se sont donnés pour tâche de faire connaître les mérites moraux, physiques et thérapeutiques de ce sport pratiqué à la piscine des Blagis.

Le club est à la disposition de tous (de 7 à 77 ans). Cinq groupes constitués sont répartis sur trois journées hebdomadaires durant lesquelles la piscine est louée au club. Une récente campagne publicitaire a peut-être touché un certain nombre de Réginauburgiens et de Scéens.

Si d'aventure certains lecteurs étaient désireux d'en savoir plus, leur appel téléphonique sera entendu et enregistré, tous les jours, au 660 97 60 (le numéro du club).

Vous connaissez maintenant notre existence. J'espère vous compter parmi mes lecteurs dès la prochaine parution du bulletin.

Le Dauphin

« Un animal doué de raison » (R. Merle)

ASAS Basket

L'ASA Sceaux junior en finale de la coupe de France

Après avoir obtenu le titre en 1980 dans la même catégorie, l'équipe junior de l'ASAS s'est qualifiée pour la finale de la coupe de France, après avoir vaincu Dijon en quart de finale et Asnières en demi-finale, le 6 mai à Champigny-sur-Marne (72-59) ; cette magnifique continuité qui fait honneur à notre club et à sa ville constitue pour tous une fierté légitime.

La finale de cette importante épreuve opposera donc l'ASAS et le prestigieux CSP de Limoges, le dimanche 27 mai à Charleville.

Compagnie d'Arc de Sceaux

Le 21 avril, comme prévu, la Compagnie d'Arc de Sceaux a élu son « Roy » pour l'année 1984. Cette manifestation s'est déroulée dans le jardin de la Ménagerie et, comme il se doit, dans les traditions du tir à l'arc : archers vêtus de blanc et cérémonial de circonstance. Il fallait abattre une représentation d'oiseau de 2,6 cm x 5 cm² située à 50 mètres. Cela a été œuvre rapide : Brigitte Frémaux, dès sa première flèche, a tiré au but et gagné de ce fait le titre de « Roy ». Titre mérité quand on sait que Brigitte est championne départementale et 2^e au classement de ligue.

La Compagnie a donc rendu les honneurs à son nouveau « Roy » et l'après-midi s'est poursuivi de la manière la plus agréable pour les archers, qui ont pu confronter en différents jeux leur adresse. Excellente journée d'amitié et de détente.

La Compagnie s'est retrouvée le 1^{er} mai pour se mettre à la disposition de ceux, qui eux aussi, sont tentés par le tir à l'arc.

Messieurs, je vous salue, et vive le « Roy ».

Alain GERBAUD



Alain Gerbaud, capitaine de la Compagnie d'Arc de Sceaux, Roy 1983, et Brigitte Frémaux, Roy 1984.

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux **ANTONY** Raymond DJIAN
102, avenue Aristide-Briand - Tél. 666.09.66/666.17.23/237.23.10

survitrage • double vitrage • menuiserie aluminium • aluminier technal

VITRERIE - DÉTAIL - ENTRETIEN - ENCADREMENTS

PEINTURES PAPIERS PEINTS et TISSUS DÉCORATION — RAVALEMENT L. bourgoin

13, rue Eugène-Varlin — 92290 CHÂTENAY

DEVIS GRATUITS

702.59.17 et 631.81.82

24 h sur 24

COMMUNIQUÉS

Communiqué du Conseil général des Hauts-de-Seine

La vignette dans le 92 en 1984

1984 marque une nouvelle étape de la décentralisation avec le transfert aux départements des dépenses d'action sociale et de santé.

Des ressources nouvelles doivent donc être attribuées aux départements pour leur permettre de faire face à leurs nouvelles responsabilités.

La vignette automobile fait partie de ces nouvelles ressources.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, désireux d'appliquer la décentralisation avec rigueur, réalisme et responsabilité, a décidé une augmentation du taux de base de la vignette automobile pour les véhicules de 4 cv et moins, de 170 F à 182 F.

Pour les véhicules dont la puissance fiscale dépasse 4 cv, ce sont les coefficients multiplicateurs prévus par la loi qui ont été appliqués.

Ci-dessous un tableau récapitulatif comparant les différents taux applicables en 1983 et en 1984 dans le département des Hauts-de-Seine, suivant la catégorie de véhicules.

Catégories de véhicules	Taux 1983	Taux 1984
Moins de 5 ans		
1/4 cv	170	182
5/7 cv	320	346
8/9 cv	760	820
10/11 cv	900	964
12/16 cv	1 600	1 710
17 cv et plus	2 400	2 566
5 à 20 ans		
1/4 cv	85	91
5/7 cv	160	173
8/9 cv	380	410
10/11 cv	450	482
12/16 cv	800	855
17 cv et plus	1 200	1 283
20 à 25 ans	76	76
Taxe spéciale pour les plus de 16 cv		
moins de 5 ans	8 100	8 736
5 à 20 ans	4 050	4 368
20 à 25 ans	1 100	1 274

Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

École nationale de musique de danse et d'art dramatique

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire seront reçues par le secrétariat aux dates ci-après, du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h, sans interruption, et le samedi, de 9 h à 12 h :

- le lundi 25 juin à Sceaux (34, boulevard Desgranges) ;
- du mardi 26 juin au samedi 30 juin inclus à Bourg-la-Reine (10, boulevard Carnot).

Toutes précisions concernant les conditions d'inscriptions seront communiquées par voie d'affichage dans les trois lieux habituels (Carnot, Bièvre, Desgranges).

L'attention des familles est une fois de plus attirée sur la nécessité de se conformer aux indications, aucune assurance ne pouvant être donnée à l'égard des dossiers déposés en dehors des dates prévues.

Les dossiers de demandes d'application de quotient familial devront être déposés au secrétariat, 10, boulevard Carnot, avant le 16 juin 1984, afin que le calcul soit prêt au moment des inscriptions.

Préfecture des Hauts-de-Seine

Travaux de l'Institut Géographique National

L'Institut Géographique National doit effectuer prochainement différentes opérations sur l'ensemble du territoire de la commune. Ses agents seront donc amenés à pénétrer dans les propriétés privées. Ils devront, pour ce faire, attendre l'expiration d'un délai de cinq jours après notification individuelle de l'arrêté de la préfecture, en date du 20 avril 1984.

Cet arrêté est apposé dans la cour de l'Hôtel de ville de Sceaux.

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 3^e trimestre 1984 devront se faire recenser entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 1984.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil).

Caisse d'Allocations Familiales

A l'attention des habitants du quartier des Blagis

En l'absence de Mme Giraud, assistante sociale de la CAF de Clamart, affectée à Sceaux, les habitants du quartier des Blagis pourront s'adresser au service social municipal (Hôtel de ville, 122, rue Houdan) à Mme Ledru, le mardi, de 14 h à 17 h, et le samedi, de 9 h à 12 h ; tél. 661 29 50, poste 374.

D'autre part, la CAF de la région parisienne rappelle à tous ses allocataires qu'à défaut de recevoir leur déclaration de ressources de 1983, le droit aux prestations familiales soumises à condition de ressources sera supprimé au 1^{er} juillet 1984.

Action sociale

Allocation spéciale personnes âgées

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a accordé une allocation annuelle de 600 F aux personnes remplissant au 1^{er} janvier de l'année en cours les conditions suivantes :

- être domicilié dans les Hauts-de-Seine ;
- être âgé d'au moins 65 ans (60 ans en cas d'invalidité) ;
- être titulaire d'un avantage vieillesse ;
- vivre seul ou avec son conjoint ;
- ne pas avoir de ressources dont le montant excède le plafond fixé par décret n° 84-93 paru au Journal Officiel du 10 février 1984, soit 28 950 F pour une personne seule, 51 380 F pour un couple et 61 722,54 F pour une veuve de guerre (fournir le brevet de pension de veuve de guerre).

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette allocation sont invitées à se présenter à la mairie, 122, rue Houdan, au Centre Communal d'Action Sociale, Bureau d'Aide Sociale (derrière l'Hôtel de ville), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, excepté le lundi matin et le samedi après-midi, munies de leur avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu et des talons de pensions du 1^{er} trimestre 1984.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre Socio-Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi 21 juin, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TEL. 661.02.09

L'OCÉAN

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

COMMUNIQUÉS

Commémoration du 8 mai

A l'occasion du 39^e anniversaire de la victoire, remportée le 8 mai 1945 par les troupes françaises et alliées, et de la libération des camps de déportation, une cérémonie commémorative a eu lieu le mardi 8 mai 1984, au monument aux Morts de la mairie, où des gerbes ont été déposées en souvenir des victimes et martyrs de la guerre 1939-1945.

Auparavant, M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, avait prononcé une allocution dont voici le texte :

« 8 mai 1945, 8 mai 1984 : 39 années se sont écoulées depuis cette victoire qui mettait fin à 5 années de guerre et d'occupation de notre pays.

Nombreux sont ceux de plus de 40 ans qui, à ce jour, se souviennent de ces années difficiles passées sous la domination hitlérienne.

Nombreux sont ceux qui pensent aussi que dans un mois sera commémoré le 40^e anniversaire du débarquement allié en Normandie.

40 ans déjà, et pourtant dans l'esprit de beaucoup d'entre nous, c'était hier...

Cette semaine, nous avons célébré le jour de l'Europe. Quel chemin parcouru ! Lentement, l'Europe se construit. Ceux qui s'attèlent à cette tâche sont ceux qui ne veulent plus voir la guerre.

Dans les combats qui eurent lieu pendant ces années, dans les prisons, dans les camps de concentration, combien d'hommes et de femmes ont laissé leur vie ou sont revenus marqués dans leur corps et dans leur cœur de blessures ineffaçables.

Ceux qui se sont sacrifiés l'ont fait pour que leurs enfants puissent vivre dans une France libre.

Aux moins de 40 ans qui n'ont pas connu cette guerre, à ceux qui ne comprennent pas toujours le sens de cette cérémonie ni celle du 11 novembre, je demande qu'ils se souviennent que s'ils vivent aujourd'hui dans un pays libre (ce qui de nos jours semble naturel...) c'est parce qu'il y a 40 ans et plus, d'autres Français se sont engagés corps et âme dans un combat qui les a menés à la victoire que nous célébrons aujourd'hui.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui par leur présence ce matin témoignent



Le 8 mai 1984, un public attentif lors du discours de M. le maire, entouré des maires adjoints et des conseillers municipaux.

ainsi de leur reconnaissance ».

Puis M. le Maire donna lecture d'un message de M. Jean Laurain, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants.

(Extraits)

Nos alliés américains et britanniques appellent le 8 mai 1945 « le jour de la victoire en Europe »...

... Le 8 mai 1945, quand l'ennemi rendit les armes, la France, par le général de Lattre de Tassigny, était présente, à Berlin, à la table des vainqueurs. Ainsi était scellé le destin de la guerre dans une Europe meurtrie, couverte de décombres, et consacrée la défaite du nazisme.

Le chemin avait été long. Il passa par l'appel à la Résistance du général de Gaulle, il passa par la bataille de Londres, par Bir-Hakeim, par le débarquement en Afrique du Nord, par Stalingrad, par la

prise de la boucle du Garigliano et la marche sur Rome, comme il allait passer par les débarquements le 6 juin en Normandie et le 15 août en Provence.

L'année 1944, avec le succès des deux débarquements, portait en elle le souffle de la victoire. Aussi, ce 8 mai 1984 se situe-t-il au centre des manifestations nationales du 40^e anniversaire de la libération de la plus grande part du territoire national. Cette libération, nous la devons à nos Alliés et nous la devons aussi à l'Armée Française renaissante, à la Résistance, à ses héros et ses martyrs, tels Jean Moulin, Pierre Brossolette et le général Delestraint...

... A nous, en ce jour, de réaffirmer, avec solennité et de tout cœur, notre foi dans la France : la patrie qu'ils ont aimée et que nous aimons et dont le monde n'oublie pas qu'elle fut le berceau des droits de l'homme et du citoyen.

Vive la France !



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

MENUISERIE • ÉBÉNISTERIE

BOIS DÉTAIL

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) - 92330 SCEAUX ☎ 661.01.25

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

Recherche à partir du mois de juillet personne pour heures de ménage et pour aller chercher deux enfants à l'école. Tél. 379 09 24 (à partir de 18 h) et 350 54 82 (le week-end).

DEMANDES D'EMPLOI

Dame 52 ans, compétente, assurerait, à partir de septembre 84, gardes soit de tout-petits, soit d'enfants plus âgés avec surveillance des devoirs. Peut assurer trajets scolaires et autres (cours de musique, danse, etc.). Libre même le week-end. Grande disponibilité. Tél. 350 33 63.

Dame expérimentée cherche à s'occuper de personnes âgées à mi-temps ou quelques heures. Tél. 702 16 02.

Garde malade expérimentée, cherche emploi, jours, nuits. Tél. 660 03 17.

Jeune fille, 17 ans, garderait enfant(s) journée ou soirée du 1^{er} juillet au 27 juillet 1984 ou ferait petit travail de bureau ou réception. Tél. 661 20 67.

Jeune femme, 35 ans, aide comptable 2^e échelon, connaissance informatique, recherche emploi dans la région. Libre de suite. Tél. 350 95 64.

IMMOBILIER

A louer au mois, pavillon 3 pièces meublé sur la côte d'Amour, à côté de La Baule, à 500 m de la plage et 100 m des commerces, dans impasse tranquille, pour 4-5 personnes, de juin à septembre. Tél. 660 29 10.

Cherche à louer à Sceaux pour 1 an (ou 2) bel appartement ou villa au calme. Tél. 665 83 21.

Particulier cherche à louer à Sceaux ou les environs, 2/3 pièces. Tél. 350 18 14 (à partir de 19 h).

Recherche à louer 3 pièces à Sceaux ou communes limitrophes. Tél. 660 32 07.

Studio à louer, non meublé, 35 m², situé entre le lycée Lakanal et le métro de Sceaux, tout confort, cave, possibilité parking. Tél. 350 03 48.

Particulier cherche à acheter pavillon, 6 pièces, à Sceaux. Tél. 982 62 18 (le soir à partir de 19 h).

Urgent, cherche à louer à Sceaux appartement proximité RER et bus. Étudierait toutes propositions. Tél. 387 59 51.

A louer, juin et juillet, 3 pièces (6 personnes) tout confort en Haute-Savoie (74), altitude : 1 200 m. Tél. 350 51 51 (après 18 h).

A vendre, Bourg-la-Reine, plein centre, appartement 80 m², 2^e étage, 4 pièces, entrée avec penderie, séjour avec rangement, 3 chambres dont 1 avec placard, dressing ; possibilité locations parking ; prix : 560 000 F. Tél. 664 85 37 (après 17 h 30).

A vendre, au milieu d'un grand parc, à 9 km de Paris Sud (RER), appartement 3/4 pièces, grande cuisine, débarras, penderies, cave, parking. Tél. 350 08 11.

Deux jeunes filles cherchent F2 ou F3 sur la ligne du RER entre Robinson et Bourg-la-Reine, pour septembre ou octobre 84 (éventuellement novembre). Tél. 350 39 89 ou 350 14 77 (demander Véronique, à partir de 19 h).

Proximité bois de Verrières-le-Buisson, particulier vend dans secteur privilégié, 1 170 m dans angle boisé C. 040 : 470 constructibles façade 38 x 28 ; allée privée et pavillonnaire ; pour particulier ou profession libérale. Ecrire à Mme Heckmann, 4, rue du Lieutenant-Colonel-Deport, 75016 Paris.

Jeune pharmacien terminant sa thèse cherche à louer dès maintenant dans villa, une chambre. Assurerait éventuellement gardiennage d'été. Sérieuses références. Tél. 666 06 70.

Cherche à louer studio à Sceaux. Tél. 908 70 40 (heures de bureau).

A vendre, à 50 m du M^o Parc de Sceaux, bel appartement au 4^e et dernier étage, séjour double, 2 chambres, 70 m², tout confort, balcon 10 m² sur jardins. Tél. 350 77 65.

Vends à Margency (95), limite forêt de Montmorency dans résidence très bon standing avec étang, appartement 4 pièces, 90 m², 3 chambres séparées, 1^{er} étage, cave, parking extérieur, balcon ; prix : 430 000 F. Tél. 790 65 15 (bureau, demander M. Lucas) et 416 35 14 (à partir de 19 h 30).

VENTES

A vendre, cause double emploi, micro-ordinateur « Sinclair ZX 81 » (400 F), extension de mémoire 16 K (250 F), imprimante « ZX » (480 F) + 2 cassettes de programme (110 F). Tarifs correspondant à 30 % de réduction sur prix de vente actuels. Pour l'ensemble, prix spécial : 1 000 F. Ecrire à M. Deselle, BP 5, 92332 Sceaux Cedex.

A vendre, caravane « Sterckman », 4/6 places, long : 4,50 m ; poids : 1 000 kg ; entièrement équipée avec auvent ; ancienne mais parfait état ; prix : 7 000 F. Tél. 661 22 68 (après 19 h).

Pour cause familiale, vends tout le contenu d'un appartement. Tél. 660 32 07.

A vendre, un canapé Louis XV 3 places, coussins velours de soie doré ; un grand bureau Louis XV, dessus cuir ; une commode Louis XV, marbre rose. Tél. 350 59 35.

Vends landau « Aubert » avec bloc-poussette et panier, lit-auto, transat, bac « Milton », combinaison « Ozona » bleue 1 an, vêtements 3 mois à 1 an. Tél. 702 57 84.

A vendre tente 5/6 places neuve ; prix : 2 000 F. Tél. 702 20 43.

A vendre cuisinière « Scholtes » 3 feux, four, grillade gaz avec tourne-broche électrique, excellent état ; prix : 800 F. Tél. 350 46 04.

A vendre, partitions de musique pour violon, 1 pupitre à musique. Tél. 350 46 04 (heures des repas).

A vendre armoire 3 portes + vitrine, étagères en bois vernis, dimensions : 200 x 142 x 38 ; prix : 500 F ; électrophone stéréo 2 x 5 watts, prix : 200 F. Tél. 702 95 43.

DIVERS

Recherche cabriolet « Mercedes » 230 à 280, années 60. Tél. 702.13.32.

Jeune fille allemande recherche famille française pour travail au pair, à partir de septembre 1984. Tél. 350 11 68.

Jeune fille, 17 ans, aimerait partir avec famille au mois de juillet pour s'occuper d'enfants et faire petites tâches ménagères. Tél. 350 51 51.

Jeune fille anglaise, 21 ans, parlant couramment Français, sérieuse, accompagnerait famille pour s'occuper d'enfants. Disponible 2 à 6 semaines entre 1^{er} juillet et 15 août. Tél. 602 70 71, poste 41 85 (heures de bureau).

COURS PARTICULIERS

Étudiante cherche professeur de Français pouvant donner cours en vue de préparation à concours (épreuve de contraction de textes). Tél. 660 11 65.

Professeur agrégé d'histoire donne cours en juillet/août ; préparation Sciences-po et oral du bac. Tél. 350 52 69.

Donne cours de guitare classique tous niveaux + solfège aux débutants. Tél. 702 22 18.



habitat régional tél. 660.44.66

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ + SÉCURITÉ
153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX

400 m RER, dans rue résid. maison meulière sur joli jdin, bien exposée. R. de ch. : entr., séj. dble, cuis. Etage : palier desservant 3 chbres, s. de bns avec fenêtre ; ss-sol complet : garage cave et chauff. gaz : 950 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Dans très belle résid. pierre de taille, gds halls d'entr. marbre, appt 4 pces, lumineux et entouré d'esp. verts paysagés : entr., séj. dble s/balc. Ouest, gde cuis., 2 ch., s. de bns, s. de douche ; chauff. radiat., cave, poss. box : 650 000 F.

500 m RER ROBINSON

Dans petit imm. haut de gamme très recherché, vous serez séduits par les qualités de cet appt de 3 pces : entr. avec pte blindée et gds rangem., séj. 25 m² sur belle loggia S/O, cuis. carrelée tomates + office attenant, 2 ch., s. de bns, chauff. radiat., cave et box fermé inclus : 750 000 F.

600 m RER ROBINSON

Dans un très bel imm. récent 2 ét. entouré esp. verts : appt 5 pces à la décor. remarquable : séj. 32 m² sur 16 m² de balc. Ouest, entr., cuis. partt équipée, 3 ch., 2 s. de bns ; chauff. radiat., cave, park. extér., poss. box : 980 000 F.

BOURG-LA-REINE

100 m RER dans un petit imm. calme très bon standing, appt 4 pces très classique, gde entr. avec vest., séj. s/balc. cuis. agencée, 3 chbres dt 1 sur balc., s. de bns gds rangem., chauff. indiv. au gaz, park. inclus ; état irrépr. : 770 000 F.

SCEAUX

Lycée Lakanal et Parc de Sceaux à votre porte, ds cet appt. de conception originale et idéal pour grde famille : entr., séj. s/balc. et esp. verts, s. à manger, 4 ch., s. de bns + cab. toil ; sous l'appt : atelier et ch. de serv. poss., gar. indépdt : 1 050 000 F.

Parc de Sceaux

300 m RER dans avenue résid., belle villa meulière sur ss-sol complet. R. de ch. 64 m² de réception, cuis. 18 m² avec coin repas, 1 chbre 20 m² avec s. d'eau attenante. Etage : 2 autres ch. dt 1 sur grde terrasse, vaste s. de bns, combles aménagés ; ss-sol 2 garages, caves, 1 pce de 24 m² sj jdin. En annexe : 2 studios indépdt : 2 300 000 F.

SCEAUX

200 m RER proche commerces, écoles et lycée Marie-Curie, dans pt imm. 3 ét., appt 3 pces : entr. avec plac., séj., 2 ch., cuis., s. de bns ; chauff. indiv. au gaz, faibles charges : 405 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

300 m du RER dans rue résident. et calme, vous profiterez au max. du beau jdin 538 m² grâce aux gdes terrasses prolongeant le séj. 38 m² et le bur. de cette villa 1964 couverte d'ardoise. Entr et cuis. complètent le R. de ch. Etage : 3 ch., dt 1 de 21 m² avec terrasse, s. de bns et s. douche ; ss-sol complet, gar., chauff. gaz, buand., s. de jeux : 1 470 000 F.

SCEAUX

Dans pte résid. haut stand. 1974, studette 17 m² Sud sur verdure, entr., séj., bloc sanitaire, chauff. indiv. : 160 000 F.

Santé : services de garde

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
JUIN			
Dimanche 3	Dr BENOUAISCH 138, avenue du Gal-Leclerc 660 74 87	Pharmacie des Familles (à Bourg-la-Reine) 56 bis, avenue du Gal-Leclerc 663 08 27	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
Dimanche 10	Dr BESNARD 74, rue du Lycée 661 02 45	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702 40 44	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt ... 661 13 00
Lundi 11	Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay 350 88 41	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702 40 44	Mme VIEL 13, av. du Président-F.-Roosevelt ... 661 13 00
Dimanche 17	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Mme THIEBAULT 7, av. des Quatre-Chemins 661 16 12	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81
Dimanche 24	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau 702 38 38	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, avenue du Gal-Leclerc 663 05 40	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 661 26 63
JUILLET			
Dimanche 1 ^{er} ...	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 350 07 74	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévisse 660 16 66

Un service d'urgences dentaires est assuré par les chirurgiens dentistes des Hauts-de-Seine, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h. Pour obtenir les coordonnées des praticiens de garde, téléphoner au 776 25 82.

L'inspection de Sceaux du Gaz de France nous informe que le numéro de téléphone du service d'urgence « *dépannage gaz* » a changé. Il conviendra désormais de composer le 660 95 13 (au lieu du 660 87 82).

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 350 27 02
POMPIERS	18 702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL	15 (Centre 15)
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677 47 00
TAXIS :	
— Sceaux	350 00 00
— Bourg-la-Reine	661 00 00
— Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

**153, RUE HOUDAN
gare de robinson**

à Sceaux, du 1^{er} au 30 juin

2 — Visite de la Banque de France, organisée par Sceaux-Accueil. Pour tout renseignement, tél. au 660 94 00.

2 — Au gymnase du Centre (29, rue des Imbergères) : tournoi d'escrime organisé par l'Office Municipal des Sports.

2 — 21 h, au parc du Petit Château (entrée par la bibliothèque, 9, rue du Docteur-Berger) : Nuit du jazz avec Toure Kunda, organisée par le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau).

3 — Au gymnase du Centre : tournoi de judo organisé par l'OMS.

4 — 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles) : atelier « tout en un » avec Sceaux-Accueil.

5 — 14 h, à la mairie du 6^e arrdt de Paris : visite de l'exposition « Cocteau, poète du spectacle », organisée par Sceaux-Accueil. Pour tout renseignement, tél. au 660 94 00.

5 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Le temps suspendu », film de Peter Gothar et « Lointain boxeur », court-métrage.

6 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Senso », film de Luchino Visconti et « La comète », court-métrage.

6 — 21 h, au groupe scolaire des Clos Saint-Marcel (46-48, avenue de la Gare), table ronde de quartier : quartier 2, Clos Saint-Marcel - Robinson.

7 — Une journée à Provins avec Sceaux-Accueil. Pour tout renseignement, tél. au 660 94 00.

7 — 20 h 30, sous le chapiteau du jardin de la Ménagerie : l'atelier danse classique de la MJC présente son spectacle.

8 — 20 h 30, sous le chapiteau du jardin de la Ménagerie : les ateliers claquettes, american jazz, danse moderne et danse expression de la MJC présentent leur spectacle.

8 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Senso », film de Luchino Visconti et « La comète », court-métrage.

12 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Chronique d'Anna Magdalena Bach », film de J.M. Straub et Danielle Huillet.

13 — 17 h 30, à la MJC : « Butch Cassidy », dans le cadre du ciné-club de la MJC.

13 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Morocco », film de Joseph Steinberg ; 21 h : « La nuit de l'iguane », film de John Huston.

14 — Goûter au parc de Sceaux dans le cadre de « Mamans accueil », organisé par Sceaux-Accueil. Pour tout renseignement, tél. au 660 94 00.

14 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Fritz the cat », film de Ralph Bakshi ; 21 h : « Sept ans de réflexions », film de Billy Wilder.

15 — Au CAC « Les Gémeaux », nuit du cinéma : 20 h, « Fritz the Cat », de Ralph Bakshi ; 21 h 45, « la nuit de l'iguane », de John Huston ; 0 h 30, « Les bijoux de famille », de Jean-Claude Lauraux (interdit aux moins de 18 ans).

16 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Les orgueilleux », film de Yves Allegret ; 21 h : « Le facteur sonne toujours deux fois », film de Bob Rafelson.

18 — 14 h, au Centre Socio-Culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration culinaire avec Sceaux-Accueil.

18 — 20 h 30, salle des conférences de Bourg-la-Reine (1, boulevard Carnot) : présentation des activités culturelles des Amis du Conservatoire de Bourg-

la-Reine/Sceaux.

19 — 10 h 30, aux baraquements (95, rue Houdan) : assemblée générale de Sceaux-Accueil.

19 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Le facteur sonne toujours deux fois », film de Bob Rafelson ; 21 h : « Morocco », film de Joseph Steinberg.

20 — 17 h 30, à la MJC : « Rencontre du 3^e type », dans le cadre du ciné-club de la MJC.

20 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Farrebique » et 21 h : « Biquefarre », films de Georges Rouquier.

21 — Jusqu'au 8 juillet : tournoi open de tennis, organisé par l'OMS.

22 — 14 h, visite de l'hôtel de Lauzun, organisée par Sceaux-Accueil. Pour tout renseignement, tél. au 660 94 00.

22 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Biquefarre », film de Georges Rouquier.

23 — Au gymnase du Centre : tournoi d'escrime organisé par l'OMS.

26 — Au CAC « Les Gémeaux », 19 h : « Biquefarre » et 21 h : « Farrebique », films de Georges Rouquier.

27 — 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « Le fleuve », film de Jean Renoir et « Arménie 1900 », court-métrage.

29 et 30 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « Le fleuve », film de Jean Renoir et « Arménie 1900 », court-métrage.

Expositions

• A l'orangerie du château de Sceaux, jusqu'au 15 juillet : « Une girafe pour le roi ».

• A la Maison des Jeunes et de la Culture, du 4 au 16 juin : exposition des travaux réalisés par l'atelier encadrement.

LA CHAUSSERIE DES SHAYS

place de l'église SCEAUX

SAVENAY
DESSUS CUIR
PLEINE FLEUR.
165 F* du 35 au 41

SIGLE
DESSUS SYNTHETIQUE.
139 F* du 35 au 41

SOLOGNE
DESSUS CUIR
PLEINE FLEUR.
129 F* du 28 au 34
149 F* du 35 au 41

BIEN DANS SES GEP !

pour mieux vous servir
nous sommes ouvert
le dimanche matin

GEP!

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD